N° 242 — CXLIIIme Année | Un numéro : 5 centimes | Mercredi 16 Octobre 1901

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
La Feuille prise au bureau. fr.	6 —	3 20	1 80
» portée à domicile en ville	8 —	4 20	2 30
La Feuille portée à domicile hors de ville ou par la poste dans toute la Suisse	9 —	4 70	2 60
A l'étranger (Union postale), par 1 numéro	25 —	13 —	6 75

Abonnement aux bureaux de poste, 10 ct. en sus. Changement d'adresse, 50 ct.

Administration et Abonnements :
WOLFRATH & SPERLÉ
Imprimeurs-Éditeurs

La vente au numéro a lieu :
Bureau du journal, kiosques, libr. Guyot, gare J.-S., par les porteurs et dans les dépôts

LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENDUS.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHATELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

BUREAUX : Temple-Neuf

Les lettres non affranchies ou anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 3 heures (grandes annonces avant 11 h.) paraissent le lendemain.

ANNONCES

Du canton, 1 à 3 lignes	50 ct.
4 et 5 lignes. . 65 ct. — 6 et 7 lignes	75
8 lignes et au delà . . . . . la ligne	10
Répétition . . . . . » .	8
Avis tardif, 20 ct. la ligne. . . . Minimum	1 fr.
De la Suisse . . . . . la ligne	15 ct.
D'origine étrangère . . . . . » .	15
Réclames . . . . . » .	30
Avis mortuaires, la ligne 12 ct. — Minimum	2 fr.
» » répétition . . . . la ligne	9 ct.
Lettres noires, 5 ct. la ligne en sus.	
Encadrements depuis 50 ct.	

BUREAU DES ANNONCES :
3, Rue du Temple-Neuf, 3

Autant que possible, les annonces paraissent aux dates prescrites ; en cas contraire, il n'est pas admis de réclamation.

TÉLÉPHONE 207

IMMEUBLES A VENDRE

VENTE D'IMMEUBLES
A VILARS

Samedi, 26 octobre 1901, dès 8 h. du soir, à l'Hôtel de Commune, à Fenin, le soussigné, agissant en sa qualité de curateur de Jules Galland, exposera en vente, par enchères publiques, les deux immeubles que son pupille possède à Vilars.

Ces immeubles comprennent tous deux un bâtiment à l'usage d'habitation, écurie et grange ; l'un est assuré pour fr. 3,000 et l'autre pour fr. 3,200.

Le second a comme dépendance un verger de 3,654 m².

Pour visiter les immeubles, s'adresser à M. Galland, à Villars.

Cernier, le 10 octobre 1901.

H 5345 N Abram SOGUEL, not.

Affaires immobilières
A VENDRE

En ville

Très bel immeuble, sis au quai des Alpes. Prix : 160,000 francs.

Immeuble de rapport, quatre logements. Prix : 50,000 francs.

Maison neuve, route de la Côte, trois logements. Prix : 33,000 francs.

Abords de la ville

Maison d'habitation avec rural et plus de 1,000 mètres carrés de terrains en nature de verger. Assurance des bâtiments 26,000 fr. Prix de vente : 27,000 francs.

Plan de Serrières, terrain à bâtir de 1872 mètres carrés.

Hauterive

Vigne de 3,33 ouvriers en rouge, à 450 francs l'ouvrier.

Petite propriété de six pièces avec 1 1/2 pose en jardin et 10 ouvriers de vigne. Prix : 24,000 francs.

5685 mètres carrés de terrains en nature de vignes et vergers ; belle situation pour bâtir. Prix modéré.

Cornaux

Maison de neuf chambres, encavage, rural. Terres en nature de champs et verger. Assurance 36,200 fr. Prix : 41,000 francs.

Lignières

Maison neuve, deux logements avec rural, 1 1/2 pose de terre. Assurance 24,700 fr. Prix : 21,000 francs.

Auvernier

Bonne maison contenant deux étages de cinq pièces chacun, jardin, balcon. Prix : 47,000 francs.

Peseux

Vigne de trois ouvriers située aux Carrels.

Chez-le-Bart

Petite maison, 4,000 francs.

Vigne et verger pouvant être employés comme terrain à bâtir, 2448 mètres carrés à 1 fr. le mètre carré.

Vigne en rouge et pré de 7452 mètres carrés, bien exposés. Prix du bloc : 5,000 francs.

Sainte-Croix

Hôtel-pension d'étrangers, bien fréquenté, vingt chambres, jardin, dépendances. Prix : 45,000 francs. Facilité de paiement.

Pour tous renseignements et traiter, s'adresser à

l'Agence agricole et viticole
JAMES DE REYNIER
Neuchâtel

Enchère immobilière
Bâtiment et sol à bâtir

Samedi 26 octobre 1901, à 3 heures du soir, en l'Etude et par le ministère de A.-Numa Brauen, notaire, rue du Trésor 5, on vendra, par voie d'enchères publiques, l'immeuble désigné au cadastre de Neuchâtel sous article 1728, faubourg du Château ; bâtiments et jardin de 639 mètres carrés. Limites : Nord, faubourg du Château ; Est, Tour des Prisons ; Ouest, hoirie Gretillat. Par sa situation aux abords immédiats de la ville, cet immeuble, utilisé actuellement comme écurie, remise, grange et logements, pourrait être démoli et remplacé par une maison de rapport. Belle vue. Pour tous renseignements, s'adresser à l'Etude de A.-N. Brauen, notaire, Trésor 5.

A VENDRE

Maison de construction récente, située au haut du village de Saint-Blaise, trois beaux logements, dépendances, eau, etc., installation au plain-pied pour charcuterie et magasin. Belle vue sur les trois lacs ; jardin attenant à la maison. Assurance contre l'incendie 18,000 francs, non compris les nouvelles installations. Jouissance immédiate ou à convenir. S'adresser chez Alphonse Baillot, agent de droit, rue de la Treille 11, Neuchâtel.

ENCHÈRES D'IMMEUBLES
à GORGIER

Samedi 26 octobre 1901, dès 7 heures du soir, au café Provin, à Gorgier, M. Charles Provin vendra, par voie d'enchères publiques, les immeubles suivants :

CADASTRE DE GORGIER :

1.	Article	3489.	Pl. f°	2.	N° 122.	A Gorgier, jardin de	186 m²
2.	»	3492.	»	10.	» 16.	Clos Dessous, vigne	86 »
3.	»	3493.	»	15.	» 102.	En Chenallettaz, verger	3357 »
4.	»	3494.	»	19.	» 72.	Les Jaquesses, vigne	124 »
5.	»	3495.	»	21.	» 86.	La Crottaz, champ	1314 »
6.	»	3496.	»	56.	» 15.	Sur Bevaix, bois	7875 »
7.	»	2315.	»	43.	» 74.	Les Bolliardes, bois	1728 »
8.	»	2614.	»	15.	» 41.	Es Uttinges, pré	85 »
9.	»	2616.	»	18.	» 109.	» » champ	367 »
10.	»	2617.	»	20.	» 25.	En Brenaz, vigne	252 »
11.	»	2697.	»	6.	» 65.	» » pré	275 »
12.	»	1894.	»	15.	» 42.	Es Uttinges, pré	151 »
13.	»	3614.	»	1.	» 201.	A Gorgier, pré	25 »
14.	»	1219.	»	1.	» 156 à 161.	A Gorgier, bâtiment, grange, écurie, places et jardin de	529 »
						Le bâtiment est assuré pour fr. **16,000.**	
15.	»	2730,	»	15.	» 103.	En Chenallettaz, pré de	241 »

Pour tous renseignements, s'adresser au notaire soussigné chargé de la vente.

Boudry, le 14 octobre 1901.

A. PERREGAUX-DIELF, notaire.

Vigne - Sol à bâtir

On offre à vendre, à des conditions avantageuses, une vigne de 5000 mètres carrés environ, située au Vauseyon, à cent pas de la ligne du tram. Par sa situation à proximité d'une grande route, cet immeuble conviendrait pour l'établissement d'une industrie, ou la construction de maisons de rapport. Vue étendue sur le lac et les Alpes.

S'adr. Etude Ed. Petitpierre, notaire, rue des Epancheurs 8.

VENTES AUX ENCHÈRES

ENCHÈRES PUBLIQUES

Le **jeudi 17 octobre 1901,** dès les 9 heures du matin, on vendra par voie d'enchères publiques, au local de ventes, rue de l'Ancien Hôtel-de-Ville, les objets suivants :

3 régulateurs, 1 table de nuit, 1 canapé, 1 divan, 1 glace cadre doré, 1 lit fer complet.

Et dès les 2 h. et demie après midi, au Prébarreau, les enchères continueront par la vente d'un matériel de couvreur, soit : 2 charrettes, 1 petit char à pont, des échelles, cordes, perches, tuiles, briques, etc., etc.

Le lendemain, vendredi 18 octobre, à 3 h. après-midi, à Serrières, on procèdera à la vente d'environ 200 pieds de fumier de cheval. — Rendez-vous devant l'Hôtel du Dauphin.

La vente se fera au comptant et conformément à la loi sur la poursuite pour dettes et la faillite.

Neuchâtel, 12 octobre 1901.

Office des poursuites.

ANNONCES DE VENTE

A vendre d'occasion un calorifère et une cheminée. S'adr. entre 11 h. et midi, rue St-Honoré 9, rez-de-chaussée.

Occasion

Pour cause de départ, on offre à vendre un piano usagé, pour commençant. S'informer du n° 874 au bureau de la Feuille d'Avis.

ARTICLES D'HIVER

LAINES et LAINAGES
Sous-Vêtements
Ganterie d'hiver
BLOUSES et JUPONS
Bas et Chaussettes
Bas à la tricoteuse
BÉRETS en tous genres
GILETS DE CHASSE
CORSETS

Les assortiments sont au complet en **bonnes marchandises** et à des prix très modérés

AU MAGASIN
SAVOIE-PETITPIERRE
NEUCHATEL

LIQUIDATION
de montres

Pour cause de cessation de commerce, à vendre des montres d'excellente fabrication, à très bas prix. — S'adresser rue des Beaux-Arts 15, rez-de-chaussée.

A VENDRE

la collection complète des prestations de serments, en couleur, encadrée, toute marge ; la Carmagnole, en couleur, encadrée, toute marge ; les monuments de Neuchâtel (DuBois de Montperreux) ; les annales de Boyve avec supplément ; le Rameau de Sapin. S'adresser sous chiffre 1232, case postale, succursale la Chaux-de-Fonds.

MILAINE Ia

Les soussignés vendent toujours des milaines de première qualité, à des prix modérés. Grand choix. Spécialités pour boulangers. Echantillons franco à disposition.

SCHWAB Frères, *Anet, ct. Berne.*

Fournitures pr tailleuses

Passementerie noire et couleur.
Galons en laine et soie.
Dentelles, Valenciennes.
Boutons, nouveautés.
Boucles de ceintures.
Rubans, garnitures.
Mercerie fine en tous genres.
CORSETS

Les assortiments sont au complet en **bonnes marchandises** à prix très modérés.

MAGASIN
SAVOIE-PETITPIERRE
NEUCHATEL

Saint-Blaise
MAGASIN TOBLER
Haut du village

Arrivage tous les jours de beurre de table et de beurre en mottes au prix du jour.

BEURRE
garanti naturel.

Les jours de marché, sur la Place, à Neuchâtel.

SAINT-BLAISE
Magasin Tobler
HAUT DU VILLAGE

BEAU CHOIX DE FROMAGES
Gras, depuis 90 c.
Mi-gras, depuis 75 c.
Maigre, depuis 45 c.
Par pièce, forte réduction
FROMAGE TILSIT
par pains de 7 à 8 livres, de 85 c. à fr. 1.

Les jours de marché sur la Place, à Neuchâtel.

LIQUIDATION
prompte et réelle de tous les articles.

Encore un grand choix
de
SOIERIES, TAFFETAS
val. 3 fr. pr 1 fr. 95
Soieries. Velours. Rubans
Dentelles. Broderies
Corsets. Tabliers. Bas. etc.
Laines et Cotons

Tous ces articles vendus au-dessous du prix d'achat.

MAGASIN DE SOLDES
Flandres 3

Le complet Naphtaly à 35 fr.

est le plus beau et le plus avantageux.

Machine à tricoter

système Dubied, peu usagée, à vendre, à très bas prix. S'informer du n° 917 au bureau de la Feuille d'Avis.

Saison d'Hiver 1901-1902

AU LOUVRE

NEUCHATEL

RUE DU SEYON (vis-à-vis de la droguerie de M. Bardel)

Reçu choix énorme et au grand complet de **Hautes Nouveautés,** dernière création, depuis l'article le plus moderne et le plus riche jusqu'au meilleur marché :

Drap Zibeline,	largeur	120	cm.	le mètre, depuis			4.90
Drap Homespun	»	120	»	»	»		3.90
Drap de Paris	»	120	»	»	»		3.90
Drap Amazone	»	120	»	»	»		3.50
Drap Loden, qual. inusable		120/130	»	»	»	2.75 à	3.90
Amazone Satin	»	100	»	»	»		2.90
Nouveauté Coating	»	100	»	»	»		2.75
Cheviote & Diagonale		120/100	»	à 3.50, 2.90, 2.50, 2.—, 1.65 et 1.45			
Granité pure laine, double largeur				à 2.50, 2.25, 1.95, 1.75 et 1.25.			
Serges Anglais,		»	»	à 2.10, 1.95, 1.65, 1.45 et 1.10.			

POUR ROBES & COSTUMES

RAYON SPECIAL DE NOIR
pour deuil et mi-deuil

en Mohair, Jaquard, Drap, Granité et Cachemire, largeur 120/100 cm., **le mètre à 6.25, 5.50, 4.90, 4.50, 4.25, 3.90, 3.50, 3 —, 2.50, 1.90 jusqu'à 1.—.**

Lainage blanc et couleur claire, pour robes de noces et robes de soirées, le mètre depuis 1.25 jusqu'à 5.50.

Grand choix de robes milaine, Barré, Loden, etc., à 1.75, 1.45, 1.25, 0.95 et 0.85.

Robes Ecossais, très beaux dessins, le mètre 2.90, 2.50, 1.95, 1.50, 1.25, 0.95, 0.85 et 0.55.

Costumes tailleurs. Costumes robes. Jupons-robe. Jupons. Blouses.

On se charge de faire sur mesure les Costumes tailleurs, Robes, Jupes et Blouses. Coupe garantie.

Beau choix de Peluches soie, Velours soie, Velours coton, Soieries noires et couleurs.

ENVOI à CHOIX. ECHANTILLONS FRANCO POUR TOUTE LA SUISSE
VENTE AU COMPTANT

Se recommande,
X. KELLER-GYGER.

NOUVEAUX BUSCS
Peau et Schirting, minces, faciles à poser
Garantis contre la rouille. Ne cassant pas
Qualités spéciales de véritable acier de montres
Demandez articles UTA, RIGHINA, JURASSIA
Magasin WULLSCHLEGER-ELZINGRE
St-Honoré et place Numa Droz

Poêles
Junker & Ruh
à régulateur instantané à aiguille !
Plus de
100,000
en usage.

Prixcourants et catalogues gratis.

Junker & Ruh, Fonderie de fer, Karlsruhe i. B.

A. PERREGAUX
FAUBOURG DE L'HOPITAL 1

Habillements pour hommes, très solides
bonne coupe, depuis
24.—, 34.—, 44.—, 54.—
MANTEAUX IMPERMÉABLES, véritable loden, fr. 38
Au magasin W. AFFEMANN
MARCHAND-TAILLEUR, PLACE DU MARCHÉ 11

BISCOTINS MATTHEY

Bons desserts économiques recommandés aux ménagères. — Zwiebacks de Vevey tous les jours frais.

En vente à la fabrique, rue des Moulins 19, à Neuchâtel. c. o.

A vendre d'occasion, en bon état, une
banque de bureau
avec grillage et porte. S'adresser au bureau d'Avis. 860

JAMES ATTINGER
Librairie-Papeterie. Neuchâtel

Marguerite. Les braves gens . 3 50
Saint-Simonin. Propos de Félix Faure 3 50
Ganter. Histoire des régiments suisses (Angleterre, Naples, Rome), avec pl. en couleurs . . . . . 20 —
Waldeck-Rousseau. Associations et congrégations 3 50
Dombre. La perle des belles-mères 3 —
Maryan. Mariage civil . . . . . 3 —
Larousse. Petit dictionnaire, édit. de voyage, sur papier indien . . . 10 —
Monnier. La Chaux-de-Fonds et le Jura neuchâtelois . . . . . 1 —
Guides **Burkli,** etc., à prix divers.
Bonnet. Evangile de Jean, Actes des apôtres, 2me édit. revue et augm. 10 —
Textes moraves pour 1902, à prix divers.
Farrar. Eric ou Petit à petit . . 3 50

Grand potager à vendre

presque neuf, avec ustensiles. Prix fr. 150. Belle occasion. S'adresser

Etude Borel & Cartier
Rue du Môle 1.

Lainages des Pyrénées

Dépôt de la meilleure fabrique des Pyrénées.

Articles très chauds, très légers et très agréables à porter.

PÉLERINES MATINÉES
JUPONS CAPELINES
ROBETTES TAGUETTES
pour enfants
CHAUSSONS DE LIT
ROBES DE CHAMBRE
sur échantillons

(Ne pas confondre le véritable article des Pyrénées avec les nombreuses contrefaçons.)

MAGASIN
SAVOIE-PETITPIERRE
NEUCHATEL

PIANOS
HARMONIUMS
et autres instruments de musique
choisis et garantis, des meilleures fabriques suisses et étrangères.

HUGO-E. JACOBI
facteur de pianos
9 et 11, Rue Pourtalès, 9 et 11
(rue en face du Jardin anglais, entre l'Académie et le Collège de la Promenade)
NEUCHATEL

DÉPÔT A LA CHAUX-DE-FONDS
11, Rue du Parc, 11

VENTE — ÉCHANGE — LOCATION
Réparations et accords de pianos et harmoniums
Recommandé par les principaux professeurs de musique.
Pianos d'occasion à prix avantageux

Seul dépositaire dans le canton des fabriques de 1er ordre, telles que : Julius Blüthner, Pleyel (nouvelle construction pour l'exportation), Kaps, Görs & Kallmann, Thürmer, etc.

Chaque semaine, grand arrivage de
JAMBONS (Pic-Nic)
à **80 cent.** la livre
Au magasin de Comestibles
SEINET FILS
Rue des Epancheurs, 8

Gros - PAPETERIE - Détail
F. Bickel-Henriod
En face de la Poste
NEUCHATEL

Pour 1902
AGENDAS DE BUREAU
en tous genres

PISTOLET AUTOMATIQUE
Cal. 7.65 m/m d'ordonn. fédérale.
MUNITION. — En vente chez :
Ch. Petitpierre & fils, Neuchâtel
Magasin d'armes : Rue de la Treille, 11

ZITHER

A vendre, à bas prix, deux excellentes zithers usagées. S'informer du n° 921 au bureau du journal.

OCCASION
Excellent chien de garde

à vendre, faute d'emploi, pour 20 fr. S'adresser Petit-Monruz, Saars 13.

Fumier de vache

livrable dans toutes les gares. Prix très avantageux. S'ad. à F. Graff, Corcelles. c.o.

FUMIER

A vendre quelques milliers de pieds de fumier de vache pur, première qualité. On prendrait du vin en échange pour la moitié de la valeur du fumier. S'informer du n° 880 au bureau de la Feuille d'Avis.

BIJOUTERIE
HORLOGERIE
ORFÈVRERIE
Beau choix dans tous les genres

Ancienne Maison
JEANJAQUET & Cie.
Fondée en 1833.

A. JOBIN
Successeur
Maison du Grand Hôtel du Lac
NEUCHATEL

VIN FRANÇAIS

provenant du château Saint-Roman, propriété du marquis d'Alauzier, garanti pur et sans plâtre, vendu à un prix très avantageux par Félix Bourquin-Crone, à Corcelles.

A vendre tout de suite, à bas prix une grande garde-robe neuve, commode-lavabo, un bureau-ministre, une crédence, un harmonium. Le bureau du journal indiquera. 838

RAISINS DE TABLE

la caissette de 5 kg. env. franco Fr. 1.80
3 » 15 kg. » 4.80
Raisins rouges pour faire du vin, doux, les 100 kg. 15 fr. en corbeilles, en port dû. H 3088 O
Bernasconi frères, Lugano

Belle occasion

A vendre un beau potager à gaz, presque neuf, ainsi qu'une belle grande lampe à suspension.

S'informer du n° 882 au bureau de la Feuille d'Avis.

BELLE OCCASION

A vendre un magnifique buffet de service à l'état de neuf, noyer massif. S'adresser magasin de cercueils, Terreaux 13.

FUMIER

Vieux fumier de vaches, bien conditionné, à vendre, pour jardins et vignes. S'adresser vacherie de Beauregard.

AVIS DIVERS

Tournées Frédéric Achard

THÉATRE DE NEUCHATEL

Jeudi 17 octobre 1901

Bureau à 7 1/2 h. Rideau à 8 h.

M. FRÉDÉRIC ACHARD
du Gymnase

Mlle Marie BESSON **Mlle LAFONT**
M. CORBIN **M. A. MUNIÉ**
M. VERTIN **Mlle Jeanne JOLLY** **M. DORNAIS**

LE COUP DE FOUET

ou

Le truc de Barisart

Comédie en trois actes, de MM. M. HENNEQUIN et G. DUVAL, auteurs de **Coralie & Cie** et de **M'amour!**

Grand succès du Théâtre des Nouveautés

On commencera par

Ça ne finit pas par un Mariage !

Comédie en un acte, par **Maurice Hennequin**

PRIX DES PLACES

Loges grillées, 4 fr.; première galerie numérotée, 3 fr. 50; parterre numéroté, 2 fr. 50; seconde galerie, 1 fr. 25.

Pour la location, s'adresser comme d'usage.

LE DOCTEUR

Guillaume FAVRE

Route de la Gare 5, Neuchâtel

est de retour

SOCIÉTÉ de CONSOMMATION

de Boudry-Cortaillod

MM. les **actionnaires et clients** de la société sont informés que le **dividende** (5 %) ainsi que la **répartition** (7 %) fixés par l'assemblée générale des actionnaires pour l'exercice 1900/1901, seront payés comme suit:

Pour **Cortaillod et la fabrique,** au collège de Cortaillod, le **jeudi 17 octobre,** de 1 à 5 heures du soir.

Pour **Boudry et Areuse,** à l'Hôtel de Ville de Boudry, le **vendredi 18 octobre,** de 1 1/2 à 5 heures du soir.

Cortaillod, le 15 octobre 1901.

LE GÉRANT.

COURS DE DANSE

Maintien - Hygiène - Education

Les cours de danse de **M. Edvard AUDÉTAT** s'ouvriront à fin octobre, place Piaget nº 9, 1er étage.

Inscriptions: Papeterie Bickel-Henriod
Leçons sur toutes danses
Sur demande leçons à domicile

Mme Barret, masseuse

Bevaix

ABSENTE

Dans une famille, habitant le haut de la ville, on prendrait un pensionnaire, monsieur ou dame, distingué. Jolie situation, vue splendide, confort et vie de famille. — Prière de s'informer du nº 927 au bureau du journal.

On désire placer, **dans une honorable famille de Neuchâtel,** un jeune homme de 19 ans, pour apprendre le français. Bonne pension et vie de famille exigées.

Offres écrites avec indication de prix et références sous chiffre A. B. 926 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Cours de Coupe et de Couture pratique

Permettant aux élèves de confectionner leurs vêtements et ceux de leur famille.

Donné par Mlle Lina ZBINDEN, tailleuse, **à Coffrane.**

LEÇONS D'ANGLAIS

Mme SCOTT recommence ses leçons dès maintenant.

Avenue du Premier-Mars 2.

Vaccinations

Le Dr. OTZ

vaccinera à son domicile, **vendredi 18 octobre,** de 1 1/2 à 4 h. après midi.

Institut

MERKUR

HORW, près Lucerne

se recommande spécialement à qui doit apprendre à fond et en peu de temps l'allemand, l'anglais, l'italien, l'espagnol et les branches commerciales. Education soignée. Vie de famille. Nombre très limité d'élèves. Prix modérés.

Pour programmes, s'adresser au prof. **T. Villa.** H. 2215 Lz.

Demoiselle diplômée

offre leçons de français et se chargerait de préparations pour l'école. S'informer du nº 875 au bureau du journal.

Compagnie du Chemin de Fer Régional

Neuchâtel-Cortaillod-Boudry

Ensuite du contrat de fusion conclu avec la Compagnie des tramways de Neuchâtel, les actions série A de l'ancienne Compagnie du régional N.-C.-B. doivent être échangées contre des actions de la Compagnie des Tramways.

Cet échange doit être effectué chez MM. Berthoud & Cie, banquiers, à Neuchâtel, jusqu'au 31 octobre courant.

Les porteurs d'actions, série A, N.-C.-B., recevront
contre 1 action, 3 certificats provisoires de quart d'action;
contre 2 actions, 1 action de la Compagnie des tramways et 2 certificats provisoires de quart d'action;
contre 3 actions, 2 actions de la Compagnie des tramways et 1 certificat provisoire de quart d'action;
contre 4 actions, 3 actions de la Compagnie des tramways,
et ainsi de suite.

Les certificats provisoires doivent être à leur tour échangés contre des actions définitives à raison de quatre certificats provisoires contre une action.

En attendant cet échange, quatre certificats provisoires équivalent à une action pour déterminer le droit de vote à exercer par les porteurs dans les assemblées générales des actionnaires.

Neuchâtel, le 16 octobre 1901.

Au nom de la Compagnie des tramways:
LA DIRECTION.

COMPAGNIE DES MOUSQUETAIRES, NEUCHATEL

Dimanche et Lundi 20 et 21 octobre
dès 1 à 6 heures du soir

Séance supplémentaire du Tir des 100 coups

TIR VOLAILLE (Volaille et gibier exposés au Stand)

CIBLE BONHEUR à RÉPARTITION

Le plan détaillé sera envoyé à tous les membres

LE COMITÉ

CONCERT FLORIZEL VON REUTER

Nous lisons dans la *Feuille d'Avis de Montreux,* du 14 octobre:

Florizel von Reuter est assurément un prodige. Cet enfant de 9 ans, qui joue du violon comme peu d'artistes savent en jouer, est né en Amérique. Son père, mort avant sa naissance, venu d'Allemagne, était violoniste. Sa mère, américaine, violoniste amateur, d'une famille aimant la musique, découvrit de bonne heure les aptitudes musicales de son enfant. Dès l'âge de trois ans elle lui mit un violon en main, oh! un bijou, un violon 1/4, et l'enfant, dans son zèle d'apprendre, appuyait le manche sur une chaise pour alléger son petit bras. Max Bendix, saisi par les facilités extraordinaires dont était doué cet enfant de 4 ans, entreprit de diriger ses premiers pas, prévoyant pour lui un brillant avenir.

A 4 1/2 ans, un journal de Chicago le présentait comme un blondin aux yeux bleus, à la figure éveillée, plein d'intelligence et au physique admirablement conformé. Une mémoire admirable le sert mieux que quel maître que ce soit. Il y emmagasine, y classe tout ce qu'il entend, tout ce qui l'intéresse surtout. L'histoire naturelle l'attire, il a une grande préférence pour les animaux, les machines aussi l'intéressent beaucoup. Les jouets par contre ont peu d'attrait pour lui, il préfère Hamlet, Macbeth, Jules César, aux contes de fées.

* * *

En musique, à 5 ans, il jouait les études de Kreuser, la croix des études musicales, et les 1 et 9me Concerti de Berlioz. Ysaye, qu'il entendit alors, produisit sur lui une profonde impression: « Je suis découragé — disait ce bambin de 4 1/2 ans à sa mère — je ne puis pas jouer comme cela. »

Elevé dans la foi par une mère chrétienne, il admire toutes les œuvres du créateur, et sa poétique nature les comprend admirablement bien, tout en les encadrant dans le domaine musical. Il écoutera dans quel ton siffle ou gémit la tempête, chante ou crie tel oiseau ou tel animal.

Des physiologistes américains, frappés de cette précocité, imaginèrent de lui poser, en présence de nombreux témoins, un grand, très grand nombre de questions, 1000 ayant trait à l'histoire, à la géographie, aux sciences naturelles; aucune ne resta sans réponse, aucune réponse ne fut trouvée hésitante ni fausse. Ainsi en fit foi le procès-verbal sténographié de la séance; il avait alors 4 ans 1/2. Rougissez, jeunes écoliers qui n'avez que vos classes à suivre, ou plutôt suivez son exemple.

Sa maman l'amena à Londres pour continuer ses études musicales avec Sauret, de là à Bruxelles chez Thomson; avec tous il fit de très rapides progrès. Ysaye, lorsqu'il l'entendit, ne put retenir son admiration et déclara que c'était l'enfant le plus merveilleux qu'il ait jamais rencontré.

Marsic lui a fait cadeau de sa photographie avec une dédicace: « J'espère vous revoir un jour, dit le maître, dans le ciel des artistes dont vous serez la blanche et brillante étoile. »

Enfin Marteau, par sa renommée, l'attira à Genève où depuis deux ans tantôt Florizel travaille sous sa direction.

Si jeune et déjà arrivé à un tel degré de perfectionnement, il y aurait de quoi donner à réfléchir au maître à qui il est confié, mais cette riche nature n'est pas blasée, elle veut encore apprendre et la composition lui ouvre un horizon immense vers lequel il peut marcher à la découverte, guidé par ceux à qui peut-être plus tard il tendra la main pour les faire marcher avec lui. Car il est doué d'une nature aimante et aura le culte du souvenir.

Il était si heureux de revoir des figures connues en arrivant à Montreux que j'ai cru pouvoir chercher à l'interviewer. Ah! ouiche! Saisissez donc de tous vos doigts une goutte de mercure, il va, il vient, plaque des accords sur le piano, joue un fragment d'un thème quelconque, veut grimper sur les épaules de M. Veuve. Enfin quoi, un vrai gamin sans un instant de répit. Seule la musique le calme, seul le contact de son violon le fait rester tranquille et encore, devant le public, car en répétant il va, il vient, saute sur un pied, pirouette. Le mouvement perpétuel, quoi.

Florizel apprend les langues; il parle anglais, sa langue maternelle, allemand et français et apprend l'italien. Il lit dans ces quatre langues. Il adore les sports, l'escrime, les jeux de balle, les courses, aime nos montagnes parce qu'il peut y grimper; serait un vrai casse-cou si sa mère n'était pas là, vigilante et ferme, guidant cet être extraordinaire avec un amour, une sollicitude admirable. On ne peut approcher cet enfant sans être pris par son caractère aimant, son accueil rayonnant et ses manières gracieuses.

Longue vie et santé et souvenez-vous de Montreux, tel est le vœu que nous répétons tous à Mme von Reuter et à son Flory au moment de les quitter, emportant de ses courts instants un souvenir inaltérable. J.

FAITES VOS ANNONCES DANS

La Tribune de Genève

Tirage de 30 à 40,000 exemplaires répandus dans toute la Suisse et à l'étranger.

Tarif: **50** centimes la ligne de 5 mots. Petites annonces (demandes et offres d'emplois, etc.), **25** centimes la ligne de 7 mots.

S'adresser à l'Administration de la *Tribune de Genève,* 6, rue Bartholoni, Genève, à toutes les Agences de Publicité et chez Mme veuve Guyot, libraire, Neuchâtel.

Cours gradué de Coupe

Confection de vêtements en tous genres. — Lingerie et Layette. Coupe tailleur pour costumes de dames.

Par une nouvelle méthode pratique et simple à enseigner, les élèves sont rapidement amenées à apprendre à couper, confectionner et transformer tous genres de toilettes. Ce cours est recommandé tout spécialement aux jeunes filles se disposant à partir pour l'étranger. — Leçons pratiques de raccommodages les jeudis et samedis. — On peut se faire inscrire tous les jours de 4 à 6 heures.

Mme E. JÆGER, Terreaux 7, 1er étage, Neuchâtel.

POUR DAMES ET DEMOISELLES

COURS DE

Langues allemande, anglaise et italienne

Conversation, lecture, traduction, etc.

donnés le soir, dès le mardi 22 octobre. — Renseignements et inscriptions auprès de **M. J. Paris,** directeur de **l'Ecole supérieure.** H 5259 N

ECOLE SUPÉRIEURE DES JEUNES FILLES

Cours de Droit usuel

donné par

M. le professeur Ch. Meckenstock

Programme: Droits et devoirs de l'enfant. — Du mariage et des régimes matrimoniaux. — De quelques contrats usuels: louages de services, bail à loyer. — Assurances. — Modes de placements. — Successions. — Testaments, etc. — Ouverture du cours: mardi 22 octobre, à 5 heures du soir, au grand auditoire de l'Ecole supérieure. Pour renseignements et inscriptions, s'adresser au directeur de l'Ecole. H. 5265 N.

Dr J. PARIS.

Broderie-Tapisserie

Mmes BONNET & FURET, Genève

informent leur clientèle, qu'à partir du 1er octobre, le dépôt de Neuchâtel est transféré rue du Trésor 11, entresol.

Grand choix d'ouvrages en tous genres

Transfert de domicile

U.-A. Bonjour, menuisier-ébéniste, a transféré son domicile faubourg du Lac 21.

Réparations en tous genres.
Se rend à domicile.
Prix modérés.

Leçons et préparations

de

FRANÇAIS, GREC, LATIN

S'adresser à M. **A. Matthey,** Serrières.

Pour famille ou pensionnat

Jeune fille diplômée, disposant de quelques heures, désirerait donner des leçons ou surveiller des préparations de tâches.

S'informer du nº 915 au bureau du journal.

Café de Tempérance

SOIGNÉ

A. CHERVET-JOHANN

Rue du Seyon 19

Amerikan Buchführung lehre ich gründlich durch Unterrichtsbriefe.

Erfolg garantirt. Verlangen Sie Gratisprospeckt. **H. Frisch,** Bücherexperte **Zurich.** (Z à 2485 g)

Restaurant du Concert

NEUCHATEL

Aujourd'hui Tripes nature

BONDELLES

friture à toute heure

CONVOCATIONS & AVIS DE SOCIÉTÉS

BOUCHERIE SOCIALE

et

Cuisine Populaire

Assemblée générale extraordinaire

le Mardi 22 octobre 1901

à 8 1/2 h. du soir

à la CUISINE POPULAIRE

Ordre du Jour:

Nomination d'un nouveau président du comité de direction et nominations complémentaires du comité de direction. Propositions individuelles.

NOUVELLES POLITIQUES

LA GUERRE ANGLO-BOER

On mande de Durban que Botha est actuellement dans la partie orientale du Transvaal avec de grandes chances de se tirer d'affaire.

Mais son invasion du Natal paraît avoir échoué. Lord Kitchener a envoyé un télégramme de félicitations aux volontaires de la colonie, qui se sont mobilisés d'eux-mêmes. Seulement, on peut se demander si Botha avait réellement l'intention d'envahir le Natal: des dépêches de source portugaise ont annoncé, en effet, que les Boers avaient détruit six trains sur la ligne de Lourenço-Marquès.

— Schumann, lieutenant du commandant Lotter, a été fusillé lundi matin. Un autre officier du commandant Lotter, Wolfaard, a été condamné à mort. Lord Kitchener a ratifié la sentence.

— Une colonne anglaise a occupé Pieters. Les troupes boers se sont éparpillées. Les Boers sont signalés à Wakkerstrom.

— Les « Nouvelles du sud de l'Afrique » ont cessé de paraître au Cap à cause de l'état de siège.

Etats-Unis

Dans le discours qu'il prononcera au Congrès, M. Roosevelt demandera des crédits importants pour l'augmentation de la flotte.

Candidature refusée

Depuis trois ans, de nombreuses candidatures à la députation ont été offertes à M. le président Magnaud, qui les a déclinées. Tout récemment encore, le comité radical-socialiste du onzième arrondissement de Paris (Folie-Méricourt) a insisté une fois de plus pour obtenir son acceptation en vue des élections générales de 1902.

Le président Magnaud a décliné de nouveau cette offre. Voici la lettre qu'il a adressée au comité du onzième arrondissement:

Messieurs,

Je suis extrêmement flatté de l'insistance que plusieurs comités, ardemment républicains, et notamment le vôtre, veulent bien mettre à m'offrir une candidature à la députation aux élections générales de 1902.

S'il en était besoin, je puiserais dans ces démonstrations, qui m'honorent et m'encouragent grandement, une nouvelle force pour continuer à mener énergiquement, avec la quasi-unanimité de l'opinion publique en France et à l'étranger, contre la quasi-unanimité de la magistrature, le bon combat en faveur d'une conception de la justice plus humaine, plus équitable et mieux en harmonie avec les idées d'amélioration et de solidarité sociales dont la réalisation prochaine s'impose comme une réparation légitime, aux citoyens que n'aveugle pas totalement l'esprit de réaction.

Pour cette « Renaissance » de la justice, je me crois plus utile sur mon siège de magistrat que sur celui d'un député.

Les jugements sont des « actes » qui remuent et convainquent bien autrement le peuple que les plus éloquentes périodes d'un discours prononcé devant le Parlement. Il y a entre eux, au point de vue des résultats, toute la grande distance qui sépare la théorie de la pratique.

C'est pourquoi — peut-être au détriment de ma situation matérielle et de mon avenir professionnel, mais, à coup sûr, dans l'intérêt même de la tâche que, presque seul, dans la magistrature, j'ai entreprise — je décline une fois de plus l'offre particulièrement enviable que vous voulez bien me faire.

En tout état de cause, d'ailleurs, je ne consentirais jamais à supplanter un républicain d'avant-garde.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de mon respect,

PRÉSIDENT MAGNAUD.

CHRONIQUE ÉTRANGÈRE

Gisements d'or. — La nouvelle de la découverte des gisements d'or dans la crique d'Inini (Guyane) est confirmée.

Les chercheurs d'or ont trouvé en cet endroit, pendant le mois d'août 300 kilogrammes du précieux métal, qui ont été vendus à Albina et à Saint-Laurent.

Le gouvernement français aurait envoyé un détachement sur les lieux pour maintenir l'ordre et chasser les maraudeurs. Inini se trouvant sur la rive française du Maroni. Sur la rive hollandaise, on aurait également découvert un autre placer moins riche dans la crique de Pointu.

Enfin, l'expédition qui explore actuellement les rives du Coppename et remonte à la source de ce fleuve, a aussi découvert de l'or au pied des montagnes dans le Saramacca.

Un krach. — Les négociations des créanciers n'ayant pas abouti, la société des armateurs réunis de Breslau a été déclarée en faillite. Le déficit causé par les faux du directeur, M. Schostag, monte à plusieurs millions de marks.

Tragique méprise. — Un conducteur de train ne trouvant personne, à l'arrivée de son convoi, sur le perron de la station de Trudering (Bavière), pénétra dans la chambre du chef de station, qui dormait avec une arme posée près de lui pour se défendre en cas de surprise. Le dormeur s'éveillant en sursaut, saisit son arme et, dans le trouble du premier réveil, il fit feu sur le conducteur qui tomba roide, frappé d'une balle en plein cœur.

Une scène de sauvagerie s'est déroulée samedi dans la fabrique de la Compagnie pour la construction des appareils à gaz de Milan. Le nommé Henri Lafossi, un des 400 ouvriers de la fabrique, trouvant ses lunettes brisées, entra en fureur, tua à coups de traquet deux de ses camarades, pères de nombreux enfants, et en blessa un troisième. Les assistants voulaient lyncher le forcené, mais les carabiniers réussirent à le dégager et à le conduire en prison.

Un nom à oublier. — On écrit de Milwaukee, dans le Wisconsin, que, d'après un ordre du commandant des vétérans de la Grande Armée de la république, il est expressément défendu à tous les membres de cette société militaire de prononcer, en n'importe quelle circonstance et en aucun endroit, le nom de l'assassin du président Mac Kinley. Voici cet ordre du jour:

« Notre ami, notre camarade, notre président est tombé sous les coups d'un assassin, dont le nom ne devrait jamais être prononcé par un Américain. La carrière de notre camarade, William Mac Kinley, a fini, sur cette terre, à Buffalo, le 14 septembre 1901, à deux heures et demie de l'après-midi. »

Les membres de la Grande Armée de la république ne veulent pas discuter cet ordre; il sera exécuté comme les autres ordres, sans discussion, car leur association est pour eux une société secrète.

En Grèce il était défendu, sous peine de mort, de prononcer le nom de l'incendiaire du temple d'Ephèse; mais le nom d'Erostrate, qui l'ignore, même aujourd'hui?

Changement de sexe en prison. — Depuis onze mois était enfermé dans le pénitencier de Lincoln (Nebraska) un prisonnier que les fonctionnaires croyaient être un homme; il se nommait Burt Martin. Le prisonnier est tombé malade et le médecin de la prison a découvert que Burt Martin était, en réalité, une jeune femme du nom de Lena Martin.

Cette femme a été arrêtée et condamnée pour vol de chevaux, à Spring View, dans le Nebraska, il y a un an; elle s'est fait passer pour un homme, et personne n'a découvert la fraude. Lena Martin a repris les vêtements de son sexe, et c'est comme femme qu'elle achèvera sa peine qui est de trois ans de prison.

Lena paraît tout heureuse du bon tour qu'elle a joué à la justice et prétend s'être habillée en homme par pure plaisanterie. Elle n'a que vingt ans.

LA MARINE ALLEMANDE

Un ancien ministre français de la marine, M. Lockroy, a entrepris une enquête sur la marine allemande et il vient d'en publier les résultats sous le titre: « Du Weser à la Vistule ».

M. Lockroy nous montre, dans ce livre, comment la marine allemande, qui n'existait pas il y a trente ans, est devenue, surtout commercialement, une des premières du monde; il nous explique comment le nombre des chantiers de construction s'est accru et de quelle façon nos voisins sont arrivés, en peu de temps, à faire l'éducation du personnel qui leur était nécessaire.

Avant 1870, l'Allemagne construisait très peu. Même à Brême et à Hambourg, on achetait les navires tout faits à l'étranger. Pour créer des chantiers et les rendre prospères, il fallait des ingénieurs expérimentés, savants, au courant des progrès modernes. On en manquait. Que fit-on alors? On envoya tous les jeunes gens qui se destinaient à l'architecture navale terminer leur éducation en Angleterre, comme aujourd'hui le Japon envoie en Europe ses meilleurs élèves. Ils y trouvèrent de l'ouvrage, furent employés par l'industrie et quelquefois par l'Etat, se formèrent à bonne école, s'instruisirent, s'initièrent peu à peu à tous les secrets du métier.

En même temps, on commanda des bateaux aux Anglais, avec la condition, inscrite dans le marché, de livrer, avec les bateaux, tous les détails des plans qui avaient servi à les construire. On se procura ainsi de bons modèles que les jeunes voyageurs, de retour dans leur patrie, étaient tout préparés à copier. Ce fut la première opération, la plus délicate et la plus difficile. Une fois en possession de bons modèles et de bons ingénieurs, l'Allemagne n'eut plus besoin de personne. Elle accomplit, toute seule, les progrès extraordinaires que constatent les statistiques.

Elle fit même sentir à ses anciens professeurs, et quelquefois d'une façon assez ironique, à quel point elle avait profité de leurs leçons. C'est ainsi que le paquebot « Fürst-Bismarck », revenant d'Amérique après avoir battu tous les paquebots de Liverpool et de Southampton, arbora au sommet de son grand mât, en entrant dans le port de Queenstown, une immense flamme blanche sur laquelle était écrit en lettres noires: « Made in Germany. »

Non seulement l'Allemagne est parvenue à égaler les plus anciennes nations maritimes, mais encore elle les a devancées dans la voie du progrès. C'est elle, qui, la première, a eu l'idée de construire un bassin d'expériences, dont M. Lockroy a été émerveillé et qu'il nous décrit minutieusement.

Comme toutes les sciences, la science de la construction navale, soit pour éclaircir les points douteux, soit encore pour tenter l'application d'idées nouvelles, a besoin d'expériences sérieuses, complètes et réitérées. Malheureusement, dans la pratique, ces expériences sont très difficiles. On ne peut, sans courir bien des chances mauvaises, les risquer sur le navire lui-même. Si l'ingénieur s'est trompé, si un défaut grave se révèle qu'il n'avait pas aperçu en dressant son plan ou en faisant ses calculs; si une erreur imprévue paralyse l'effort de ses combinaisons, voilà un navire manqué, un long travail infructueux, des millions perdus. Les Allemands, en gens pratiques, ont pensé que l'idéal serait de faire ces expériences à peu de frais, dans un local favorable à l'observation et à l'étude, sur un modèle placé exactement dans les conditions où se trouvera plus tard le navire et, en même temps, de pousser si loin les études qu'au moment de la mise en chantier et de l'exécution définitive on soit déjà absolument certain du résultat qu'on obtiendra. Cet idéal ils l'ont réalisé en construisant ce qu'ils nomment: l'Experimental Dock.

Le succès a été si grand qu'aussitôt tous les plans des navires de guerre comme des navires de commerce ont été adressés pour essais à ce laboratoire d'un nouveau genre. Depuis, des études très importantes en sont sorties et l'arsenal de Wilhelmshaven se prépare à construire un dock semblable, mais exclusivement réservé à l'armée navale.

NOUVELLES SUISSES

Le pistolet automatique. — A Berne, on a commencé la distribution aux officiers du nouveau pistolet d'ordonnance. L'arme est jolie, un peu mystérieuse, très soigneusement construite.

Les dimensions en longueur et hauteur du nouveau pistolet sont à peu près celles du revolver d'ordonnance de petit calibre, mais l'aspect des deux armes est fort différent. La nouvelle a en particulier une crosse beaucoup plus massive. Il s'agit en effet d'y loger un chargeur portant 8 cartouches, ainsi que le fort ressort que comprime, au départ du coup, le recul de la culasse mobile. C'est la détente de ce ressort qui ramène en avant la culasse mobile, celle-ci chassant dans le canon une nouvelle cartouche.

L'utilisation du recul pour le chargement automatique de l'arme est appliquée au pistolet suisse modèle 1900. Ce pistolet chargé est donc toujours armé, mais un cran de sûreté peut paralyser à volonté la détente.

Le chargement étant automatique, il n'y a plus qu'à presser la détente pour chacun des huit coups disponibles. Pressé par plusieurs adversaires, un homme armé du nouveau pistolet peut mettre huit agresseurs hors de combat en un cinquième de minute.

Le pistolet automatique employant la poudre blanche et ne subissant pas de déperdition de gaz, sa force de percussion est bien plus considérable que celle du revolver. Le projectile, qui pèse 6 grammes et dont le calibre est légèrement supérieur à celui du fusil (7, 6 mm. contre 7, 5), traverse à 50 mètres une planche de hêtre de 6 centimètres ou une planche de sapin de 15 cm. A 500 mètres, il met encore un homme hors de combat.

La vitesse initiale est de 350 mètres.

L'enlaidissement des villes. — On écrit de Berne au « Neuchâtelois »:

« Le Conseil communal de Berne vient de prendre une heureuse décision. Il propose au Conseil général d'introduire dans le règlement sur les constructions une disposition portant que « dans les rues et sur les places publiques il sera interdit d'élever des constructions nouvelles ou d'apporter aux bâtiments existants des modifications de nature à déparer ou à enlaidir l'aspect général de la rue. » Il y a deux ans que l'idée fut soulevée pour la première fois, alors que le bazar Lœb éleva à l'entrée de la pittoresque rue de l'Hôpital une construction « moderne style » qui, encastrée dans une lignée d'antiques bâtiments heurtait violemment tout sentiment de goût et d'esthétique. Aujourd'hui, on parle de construire un hôtel au centre de Berne, à la place de quelques restes originaux de la vieille ville, et il est temps d'arrêter les débordements de ces Béotiens modernes ».

Régime pénitentiaire. — A la séance de clôture du congrès des sociétés s'occupant du régime pénitentiaire, Mme Ernst, de Zurich, et Mme de Goumoens, de Berne, ont parlé au nom des sociétés féminines. Elles ont demandé que l'œuvre des détenus libérés obtienne des subsides prélevés sur la dîme de l'alcool. M. Hurbin, de Lenzbourg, directeur du pénitencier de cette ville, et M. Favre, de Lausanne, ont également présenté des rapports. M. Hurbin a demandé l'introduction dans le code pénal suisse de prescriptions concernant la protection des détenus libérés.

ZURICH. — Des enfants qui jouaient, dimanche dernier, à Bülach, près d'une carrière de pierre à chaux, y ont précipité un de leurs camarades, âgé de cinq ans, et se sont enfuis. Ce n'est que tard dans la soirée que les parents du pauvre petit l'ont retrouvé. Il était dans un tel état qu'il a expiré le lendemain, à l'hôpital.

SCHAFFHOUSE. — Il y a quelque temps un ouvrier italien employé dans un chantier de Schaffhouse et désireux de s'offrir des vacances productives, imagina d'écraser ses pouces à coups de marteau. Son acte déloyal accompli, l'ouvrier intenta une action en dommages-intérêts à son patron. Malheureusement pour le simulateur, l'enquête dévoila bientôt la supercherie. Aussi le tribunal, bien loin d'accorder l'indemnité réclamée, a-t-il condamné le coupable, pour tentative d'escroquerie, à trois semaines de prison.

GRISONS. — Au cours d'une excursion faite par la 4me classe de l'école cantonale sous la direction du professeur Capeder, dans l'ancienne mine du Soleil d'Or, près de Felsberg, un élève est tombé dans un puits de trente mètres de profondeur. Les personnes qui étaient près de lui au moment de sa chute ont entendu un bruit d'eau rejaillissant sous le poids du corps et des pierres détachées. On a cherché le corps lundi, mais sans succès. Les recherches continuent. La victime de l'accident était un jeune homme de Coire, âgé de 17 ans et nommé Jean Steiner. Il a passé trop au bord du puits, malgré les avertissements du guide.

BALE. — Il existe à Bâle une intelligente et gracieuse société dite des « Cent Kilos ». Les illustres obèses qui en font

partie se sont fait peser l'autre jour 10 octobre, à l'Exposition industrielle de Bâle. Une couronne de laurier a été décernée au plus pesant de tous, M. Ammann-Kienast, de Bâle, représentant d'une brasserie bavaroise. Ce monsieur pèse 162, 6 kilos. Nos félicitations bien sincères.

VAUD. — Dimanche après-midi, quelques jeunes gens grapillaient dans les vignes autour de Gollion. L'un d'eux, B..., était porteur d'un revolver; il manipula imprudemment son arme, le coup partit, la balle lui perfora la main et alla se loger dans la poitrine du jeune Gilliéron, domestique au village. La mort a été instantanée. Le meurtrier involontaire s'est constitué prisonnier tout de suite.

— Un incendie a éclaté dans la nuit de dimanche à lundi, à 2 heures du matin, dans un vieux et petit bâtiment à Oron-le-Châtel, appartenant moitié à la commune, moitié à M. Corboz, aubergiste, et habité par la famille de M. David Mayor, journalier et par M. Vincent Maillard, charron, célibataire. Ce dernier a failli rester dans les flammes; des voisins accourus dès la première alarme le virent, à la lueur des flammes, dans son lit. Ils enfoncèrent la fenêtre, le sauvèrent à la hâte, en le faisant suivre de ses habits. Tous ses outils ont été brûlés. Le bâtiment a été très vite consumé. Il ne contenait pas de récoltes. Aussi les pompes accourues des localités voisines ont dû se borner à préserver les maisons voisines. Peu de mobilier a été sauvé.

GENÈVE. — Les électeurs du canton de Genève étaient appelés dimanche à se prononcer sur deux projets de loi, l'un portant modification de l'organisation de l'Eglise nationale par la division de la ville de Genève en plusieurs paroisses, l'autre accordant de nouvelles facilités pour la naturalisation. Le premier projet a été adopté par 2996 « oui » contre 834 « non », le second par 3456 « oui » contre 2138 « non ». La participation au scrutin a été faible.

LE REPOS PUBLIC

A la session du Grand Conseil qui s'ouvrira lundi, le Conseil d'Etat déposera un projet de loi sur le repos public.

Il dit, à ce propos, dans son rapport à l'appui de ce projet:

« Les adversaires d'une loi sur le repos public invoquent la disposition constitutionnelle garantissant la liberté du commerce. A cela, les partisans de mesures législatives objectent que la liberté du commerce a déjà été restreinte dans un intérêt moral et humanitaire par les lois fédérales sur le travail dans les fabriques et sur l'établissement et l'exploitation des chemins de fer sur le territoire de la Confédération et par les lois cantonales sur la protection des apprentis et sur la protection des ouvrières.

Il est quelque chose de supérieur à la liberté du commerce, c'est le principe humanitaire en vertu duquel tout individu doit être placé dans des conditions d'existence qui ne compromettent pas sa santé et sa vie. La loi a restreint le droit que tout homme a de louer ses services; elle ne lui permet pas d'aliéner sa liberté individuelle en consentant par contrat à devenir l'esclave d'un autre homme. La santé des individus est aussi précieuse que leur liberté et la loi doit leur garantir le repos indispensable. Les mesures de police prises dans ce but ont toujours été considérées comme n'ayant rien de contraire à la Constitution.

Il faut comprendre le repos au nombre des droits inaliénables placés sous la sauvegarde de l'Etat. Ce droit appartient à tous, aux patrons comme aux ouvriers et aux employés; il ne doit être permis à personne de l'enlever à autrui, par l'effet de la concurrence, en s'en privant lui-même. »

La loi a donc avant tout un caractère laïque et hygiénique. Si le jour du repos choisi est le dimanche, c'est qu'il serait impossible d'en avoir un autre en pays chrétien. Elle reconnaît aussi, comme jours de repos public, le Vendredi-Saint, l'Ascension et Noël; en outre, pour les communes catholiques, l'Assomption, la Fête-Dieu, la Toussaint. Pour assurer aux cultes la tranquillité, la loi interdit les amusements bruyants à proximité des lieux de culte, le dimanche matin, et, le jour du Jeûne fédéral, jusqu'à quatre heures.

Les exigences de la vie obligent à certaines dérogations à la règle générale. C'est pourquoi l'article 4 accorde aux conseils communaux une compétence très étendue en ce qui concerne l'ouverture des magasins les jours de repos public, notamment des boulangeries, confiseries, charcuteries, laiteries, magasins de comestibles, de fleurs, de cigares et tabacs, salons de coiffure et ateliers de photographie. Les conseils communaux pourront encore autoriser l'ouverture d'autres magasins pendant quelques heures, si cette mesure était jugée utile à la localité. Les conseils communaux sont autorisés aussi à accorder l'ouverture de magasins lors de circonstances extraordinaires occasionnant une augmentation du mouvement des affaires, telles que les fêtes de tir, de chant, de gymnastique, etc.

On peut prévoir que les conseils communaux feront au début un usage assez large de leur compétence, mais que, les les circonstances extraordinaires dont nous avons parlé étant réservées, les négociants apprécieront de plus en plus les bienfaits du repos public et demanderont aux conseils communaux de les laisser en jouir le plus possible.

Les pharmacies et les kiosques n'auront pas besoin d'autorisation spéciale pour rester ouverts le dimanche; tout commentaire serait superflu en ce qui concerne les pharmacies; quant aux kiosques, le rôle important des journaux dans notre vie politique et sociale justifie l'exception qui les concerne.

Le jour de l'An et le 1er mars, même si c'est le dimanche, les magasins pourront rester ouverts.

Pour les industries exigeant une exploitation continue, il faudra une autorisation du département de l'industrie.

La loi prévoit la fermeture jusqu'à 11 heures du matin, le dimanche, des auberges, cafés et cabarets.

Le repos public ne s'étendra pas, dans l'agriculture, aux soins à donner aux animaux domestiques, aux travaux nécessaires à la conservation des cultures, à la fabrication des fromages et à la rentrée des récoltes.

Comme conclusion de son rapport à l'appui du projet de loi, le Conseil d'Etat croit pouvoir caractériser son projet de loi en disant qu'il a été inspiré par un esprit purement laïque, ce qui ne l'empêche pas d'être acceptable par les gens religieux. Il pense que la loi donnera satisfaction aux revendications de la grande majorité des négociants neuchâtelois dans ce qu'elles ont de légitime et de pratique.

CANTON DE NEUCHATEL

Horlogerie. — On annonce du Locle que l'assemblée générale des actionnaires de l'« Association ouvrière » a décidé, dans sa dernière assemblée, la dissolution de la société.

L'« Association ouvrière » était une des gloires de l'horlogerie locloise. Elle luttait dans les expositions et les concours de chronométrages avec les P.-D. Nardin, les Ditisheim, etc. L'excellence de ses produits avait répandu son nom, on peut le dire, dans le monde entier. Il est donc extrêmement regrettable que cette institution, qui existait depuis 1858 et était dirigée depuis trente ans avec une parfaite compétence par M. W. Rozat, disparaisse ainsi du pays neuchâtelois.

Val-de-Travers. — L'Union gymnastique du Val-de-Travers inaugurera dimanche prochain, aux Verrières, sa bannière de district. A cette occasion, elle exécutera les exercices préliminaires généraux de son dernier concours.

Cernier. — Lundi, c'était foire à Cernier. Il y avait 100 vaches et génisses, une quinzaine de bœufs et plus de cent porcs. De nombreux marchands étaient présents. Les transactions se sont faites à des prix généralement élevés.

Frontière française. — La « Dépêche Républicaine » donne les détails suivants sur un meurtre commis dimanche aux environs de Besançon sur la personne de M. Joseph Bert, employé à la préfecture du Doubs:

Vers 5 h. ½ du soir, M. Joseph Bert, qui avait passé l'après-midi à chasser sur la commune de Mamirolle, se trouvait en compagnie de son garde-chasse au lieu dit la Coupotte, près de l'ancien chemin de l'hôpital à Mamirolle, lorsqu'il rencontra un sieur Grux, employé à la « Séquanaise », qui faisait acte de chasse sur un terrain dont la chasse est réservée.

Il le menaça de lui faire dresser procès-verbal, car ce n'était pas la première fois, paraît-il, que le sieur Grux était pris en flagrant délit. Ce dernier, très irrité, a alors tiré sur M. Joseph Bert un coup de fusil qui l'a atteint en plein estomac.

Grux, qui, dans la soirée, est venu se constituer prisonnier auprès du parquet de Besançon, a affirmé tout d'abord que c'est accidentellement qu'il a tiré un coup de fusil qui a atteint M. Bert. Ce dernier, transporté avec les plus grands ménagements à Mamirolle, n'a pas tardé à expirer malgré les soins dévoués qui lui ont été prodigués.

ÉCHOS DE LA MONTAGNE

Aux jours froids et neigeux, amenés par le vent de dimanche, 6 octobre, et qui avaient épouvanté tout le monde à la montagne, a succédé un splendide beau temps, amené par une forte bise qui a soufflé dans la nuit de jeudi à vendredi. Et pourtant à voir la neige tomber en gros flocons serrés pendant deux jours, on aurait pu croire que l'hiver était sérieusement entamé; bien prestement toutes les doubles fenêtres avaient repris leur place d'hiver, tamisant certes bien un peu la lumière, mais préservant aussi du froid. Mais à la montagne, et dans la vallée de la Sagne surtout, les changements de temps sont si brusques qu'on a toujours tort de désespérer du beau temps.

Le fait est que les bourrasques du commencement de la semaine nous ont ramené un doux et gai soleil qu'on apprécie d'autant plus qu'on l'avait cru brouillé, on ne sait pourquoi, et pour longtemps, avec les Sagnards, qui sont pourtant des amis de la lumière! Voilà donc l'été de la Saint-Martin entamé et c'est heureux, car il y a en automne, à la montagne, des travaux qui réclament du soleil et du chaud.

C'est d'abord les lessives, ces immenses lessives qui occupent chaque famille pendant huit jours, car à la Sagne on sait au moins laver son linge sale en famille; ceci dit aussi bien au figuré qu'au positif, personne ne le contestera. Et si ces lessives prennent une importance telle qu'elles nécessitent le concours des voisins, des parents ou des amis, c'est que, si grande que soit la famille, on ne lessive que deux fois par an, au printemps et en automne: c'est l'habitude, c'est la règle, rien de plus naturel!

Ce mode de faire présente certainement, au point de vue pratique, de grands avantages: on fait tout d'un seul coup et « on ne dérange les femmes qu'une fois ». C'est, certes, mieux que de ne pas laver du tout son linge ou de ne le laver qu'une fois par an, comme cela se fait dans certains pays. Mais, pour ma part, j'ai toujours eu en horreur ces grandes lessives bisannuelles, qui obligent les ménagères à entasser dans une petite « chambre haute » tout le linge sale de l'hiver à côté des habits d'été et celui de l'été à côté des habits d'hiver.

Quelquefois même, pour que la lessive soit vraiment complète on attend, pour laver, qu'on n'ait plus une « brique » de linge propre. C'est ainsi qu'il y avait hier, dans une école des environs, un gamin qui n'avait pas de linge sur le corps, ayant abandonné à la lessive, qu'on faisait chez lui, sa dernière chemise et son dernier mouchoir. Et le bambin racontait cela tout naïvement au membre de la commission scolaire qui lui faisait des réprimandes au sujet de ses mains et de sa figure sales.

— Est-ce que tu te laves les mains et la figure?

— Oui, M'sieur!

— Combien de fois par semaine?

— Une fois, M'sieur!

— Quel jour?

— Le mercredi, M'sieur!

— Pourquoi ne te mouches tu pas?

— J'ai donné tous mes mouchoirs à la l'sive.

— Et puis, tu n'as pas de chemise?

— Non, M'sieur, on fait la l'sive chez nous!

Suit l'admonestation du membre de la commission scolaire, dont je vous fais grâce. Ah! si le roi de Prusse revenait à la Sagne, qu'est-ce qu'il dirait! Mais le petit Sagnard en question, tout franc et tout naïf, n'est pas seul de son espèce; j'ai même peur qu'il soit en très nombreuse compagnie, sans même passer le pont de Thielle!

Mais il n'en reste pas moins vrai que ces grandes lessives, qu'on fait une ou deux fois l'an, à la Sagne ou ailleurs, sont, à tous égards, détestables: c'est peut-être plus commode pour certains ménages, mais c'est, en tout cas, tout ce qu'il y a de plus antihygiénique et moins économique que de laver souvent, car on sait que le linge sale se gâte facilement et que seul le linge propre est en état de se conserver. Et nous laissons à penser ce que peut être l'hygiène d'une maison dans laquelle il y a huit ou dix ménages, qui entassent tous dans le même grenier le linge sale de leurs grandes familles pendant sept ou huit mois et même plus quelquefois!

Et si nous n'avons pas craint, en charité bien ordonnée qui commence par soi-même, de soulever cette question de linge sale et de lessive, c'est que nous voudrions voir ces grandes lessives annuelles ou bisannuelles remplacées par des lessives moins importantes, mais plus nombreuses et plus régulières, parce que nous sommes de ceux qui croient que la propreté est une vertu qui contribue, comme la lumière, au bien-être et à la bonne humeur.

* * *

Une des occupations d'automne qui, comme la lessive, a besoin d'être favorisée par le beau temps, c'est la garde du bétail. Autant c'est pitoyable de voir les petits bergers et leurs troupeaux dans les champs par la pluie, autant c'est délicieux par le beau temps d'entendre le tintement des clochettes de vaches s'harmonisant avec les mille voix de la nature.

Mais ce n'est évidemment pas pour le plaisir de ceux qui aiment la nature et ses divines harmonies, qu'on met paître les vaches dans les prés pendant plusieurs semaines. C'est avant tout pour l'agriculteur une question d'économie: pendant que les vaches « sont à l'herbe », en se fortifiant, elles donnent un excellent lait et surtout ne diminuent pas le tas de foin mis en grange pour la nourriture de l'étable pendant l'hiver.

Car nos agriculteurs de la montagne n'ont généralement, et cette année surtout, que juste de quoi subvenir à l'entretien de leur bétail pendant la mauvaise saison; pour peu que l'hiver commence un peu tôt et finisse tard, ils sont obligés d'acheter du foin, et alors toutes les économies de quelques mois y passent. Aussi nos paysans étaient-ils effrayés, il y a quelques jours, en voyant tomber la neige: « Nous avons si peu de foin, disaient-ils, et déjà l'hiver; on sera vite au bas du tas! » Mais leurs craintes ont été calmées plus vite qu'ils le pensaient; le soleil a reparu chaud et resplendissant, ramenant partout la vie et la gaîté, et de nouveau pour quelques jours le refrain d'automne du Sagnard a repris sa réalité:

Tout autour des tourbières, quel tas d'enfants!
On voit des vach's, des g'nisses par dans les [champs
On voit des grosses torrées par d'sur les [champs;
Les choux, les pomm'de terre, on les met d'dans.

Et c'est fort vrai ce que dit la chanson du Sagnard, dont le vrai titre est: « Chanson des saisons dans nos environs »: on profite des beaux jours d'automne pour rentrer les choux et les pommes de terre, les deux seuls légumes qui réussissent bien à la Sagne; mais « c'est du tout bon! » Il est vrai que la grêle et la pluie ont gêné quelque peu la croissance de ces deux produits de la montagne.

Toutefois, il y a moins de mal qu'on le pensait tout d'abord, et les quelques beaux jours que nous traversons permettront d'arracher et de rentrer les pommes de terre dans de bonnes conditions; et c'est heureux, car que ferait-on à la montagne dans ces grands ménages où l'on est habitué à manger des pommes de terre tous les soirs, si on ne pouvait plus en avoir en quantité suffisante? Et que diraient nos horlogers si, un jour, ils allaient être privés de leurs « pommes de terre rôties », eux qui s'en font envoyer dans de petits cartons jusqu'au rassemblement de troupes! Elles ont beau être froides, ils les aiment quand même, et ils ont raison les braves, il n'y a que ce qui vient de la maison qui est bon! « O sancta simplicitas! »

C'est là le secret de ce bonheur calme et pur dont jouit paisiblement le Sagnard; il ne connaît pas les désillusions de la vie, car il est heureux de ce qu'il a et ne désire pas davantage; pas de superflu, pas de faux goûts raffinés, pas de plaisirs bruyants et recherchés; la vie loyale et simple de tous les jours, les joies intimes et réconfortantes de la famille, la paix du cœur, voilà, malgré l'âpreté de la montagne, la source intarissable du bonheur! « O sancta simplicitas! »

La Sagne, ce 12 octobre 1901.

CHRONIQUE LOCALE

Tramway Neuchâtel - Valangin. — L'inauguration du tram aura lieu jeudi 17 courant: à cette occasion, une petite fête est organisée en l'honneur des invités par le Conseil communal de Valangin.

On dit à la « Feuille d'Avis du Val de Ruz » que dès que le tram cheminera régulièrement, la poste partira de Valangin pour Cernier et qu'il y aura huit courriers au lieu de six: quatre dans une direction et quatre dans l'autre. C'est déjà quelque chose... jusqu'à ce que la poste soit aussi remplacée par le tram sur le tronçon Valangin-Boudevilliers-Fontaines-Cernier. Et nous espérons que la construction de ce tronçon, qui s'impose, ne tardera pas!

— L'ouverture du trafic régulier, sur le tronçon Vauseyon-Valangin, est autorisée à partir du 16 courant, sous un certain nombre de conditions.

CORRESPONDANCES

Neuchâtel, 15 octobre 1901.

Monsieur le rédacteur,

A mon tour je viens demander, par l'organe de votre journal, si le prix du gaz doit rester encore longtemps à 23 centimes (gaz de cuisine).

A la Chaux-de Fonds, par exemple, malgré la hausse des charbons, le prix du gaz est resté à 20 centimes.

Or à Neuchâtel, il y a deux ans, des personnes compétentes prétendaient que le gaz viendrait même à 18 centimes le m³; depuis lors, les abonnés pour le gaz de cuisine ont joliment augmenté, et le prix du gaz ne baisse pas.

N'y a-t-il pas là-dessous une bonne petite spéculation? En tout cas, qu'on ne nous parle pas de nouvelles canalisations ou de fuites; cela est largement prévu chaque année.

En attendant, les abonnés ont droit à une explication, sinon, remplaçons simplement le gaz par le pétrole.

UN ABONNÉ.

DERNIÈRES NOUVELLES

Madrid, 15 octobre.

Le ministre de l'intérieur dit que la grève de Séville n'est pas générale. Les manufactures de tabac, les usines d'électricité et de gaz fonctionnent. La grève des boulangers de Taragone, celle des maçons de Borcelone et celle des menuisiers de Valence sont presque générales.

A Vigo, la question de la pêche surexcite les esprits. Les mesures adoptées par le gouvernement n'ont satisfait ni les pêcheurs, ni les fabricants de conserves. On craint la fermeture des fabriques de conserves.

— Les désordres continuent à Séville. Les grévistes parcourent les rues en se livrant à des actes de violence et brûlent les bureaux d'octroi. Le gouverneur a résilié ses fonctions entre les mains du capitaine général. L'état de siège a été proclamé.

Séville, 15 octobre.

Les désordres d'hier ont été très graves. Les troupes ont chargé. Tous les corps de métiers chôment, même les boulangers. Les émeutiers ont assailli les couvents et les églises des jésuites. La panique a été très grande.

Berlin, 15 octobre.

Au dîner offert lundi en l'honneur du professeur Virchow, le chancelier de l'empire, comte de Bülow, a porté son toast à Virchow, et a invité les personnes présentes à boire à la santé de l'homme dont, a-t-il dit, nous sommes tous fiers, parce qu'il est du nombre des grands Allemands qui ont créé une œuvre immortelle.

Virchow a remercié. Il a attribué à ses collaborateurs une bonne partie des éloges qui lui sont décernés. Il dit qu'il s'est toujours efforcé d'apprendre à ses élèves à penser par eux-mêmes. L'orateur a rappelé ensuite l'œuvre accomplie par ses élèves italiens et ses amis, et a terminé par un « hoch » au chancelier de l'empire.

M. de Bülow a porté ensuite un toast aux représentants étrangers, et particulièrement à M. Baccelli, et a fait ressortir les liens intimes qui unissent l'Allemagne et l'Italie. M. de Bülow a remercié les représentants étrangers pour les hommages qu'ils ont apporté à Virchow.

M. Baccelli a remercié ensuite pour la réception inoubliable qui a été faite aux représentants étrangers. Il rappelle qu'il a toujours été un ami de l'Allemagne, et qu'il est toujours plus convaincu de la nécessité de maintenir l'alliance entre les deux pays. Il a terminé son discours en portant un toast à MM. de Bülow et Virchow.

Simla, 15 octobre.

Lord Curzon a répondu au nouvel émir d'Afghanistan que l'Angleterre le reconnaissait en cette qualité et lui a transmis les compliments de condoléances et les bons souhaits de l'empereur et roi.

Londres, 15 octobre.

Une dépêche de Londres au « Français » dit que, suivant un télégramme de Teheran, le gouvernement anglais aurait officiellement notifié son protectorat sur Koveit.

A Londres, on n'a reçu jusqu'ici aucune confirmation de cette nouvelle, mais on la regarde comme vraisemblable.

New-York, 15 octobre.

Czolgosz reçoit chaque jour des fleurs, des fruits et des cadeaux divers qui lui sont envoyés surtout par des femmes. Le directeur de la prison a reçu plusieurs milliers de demandes de personnes qui désirent assister à l'électrocution de Czolgosz.

Naples, 15 octobre.

Aucun nouveau cas suspect de peste n'a été constaté. L'état des isolés et des malades du lazaret de Nisida continue à s'améliorer.

Le voyage du « Méditerranéen »

Toulon, 15 octobre.

Dimanche, à cinq heures du soir, la préfecture maritime de Toulon recevait un télégramme du sémaphore des Croisettes signalant que le « Méditerranéen » et le « Du-Chayla » disparaissaient dans la brume, par temps calme, à 15 milles au sud ouest.

D'autre part, quelques pigeons lâchés du « Méditerranéen » sont arrivés à Marseille, portant les nouvelles suivantes:

Dimanche, 4 heures, matin. — Le ballon marche par un beau temps. Petite brise d'est. Mer belle. Le ballon marche lentement. Le croiseur « Du-Chayla » suit. Ai signalé à transatlantique « Eugène-Pereire » que tout va bien à bord. Sommes à 35 milles sur route Baléares à Alger.

Par pigeon, 5 heures. — Le ballon est poussé par vent nord-nord-est; le temps est très beau. Nous marchons assez vite. Tout va bien à bord.

Le correspondant du « Temps » à Marseille télégraphiait lundi matin:

La « Savoie », qui arrive d'Alger ce matin, a rencontré le « Méditerranéen » hier soir, à dix heures, à 33 milles au sud-ouest du phare de Planier. Le ballon marchait à dix kilomètres environ à l'heure, par très faible brise du nord-est; le « Du-Chayla » le suivait.

A Alger, des précautions avaient été prises en vue de l'arrivée possible du « Méditerranéen », mais dimanche soir on n'avait encore vu revenir au colombier aucun pigeon de la Société colombophile d'Alger.

Paris, 15 octobre.

Le ministre de la marine a reçu de l'amiral de Maigret la dépêche suivante:

« Le « Du-Chayla » est rentré, ramenant le personnel et le matériel du ballon « le Méditerranéen », recueilli à dix milles dans l'est des feux de St-Laurent (Pyrénées-Orientales), sans incident.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(SERVICE SPÉCIAL DE LA *Feuille d'Avis*)

Paris, 16 octobre.

Le « Rappel » apprend de Rome qu'on constate que la tentative d'organiser une conférence internationale contre les anarchistes a complètement échoué.

Toutefois les puissances sont convenues d'agir solidairement. Il y aura échange de renseignements entre les polices des divers Etats.

Bologne, 16 octobre.

Il y a eu mardi, au cours du procès Palizzolo, des incidents mouvementés entre les avocats des accusés, ceux de la partie civile et la cour.

L'inspecteur de police Longo a déclaré que Palizzolo était l'ami de plusieurs mafiosi. Il a ajouté, sur une demande du président, que la mafia était un pouvoir organisé dans l'Etat.

Madrid, 16 octobre.

Un conseil des ministres extraordinaire s'est réuni hier sous la présidence de la reine-régente.

Il y a été communiqué que tous les points stratégiques de Séville ont été occupés par la troupe.

Le gouvernement croit que les troubles ont été provoqués par les anarchistes; il dit que les socialistes andalous sont opposés à la grève générale.

Ordre a été donné au capitaine-général de l'Andalousie d'agir avec énergie.

Middelburg, 16 octobre.

Les Anglais ont fusillé mardi le lieutenant Wolfhardt, officier de Lotter.

Londres, 16 octobre.

Lord Kitchener télégraphie de Prétoria, le 14:

Une dépêche du 7 octobre dit que les Anglais ont tué 26 Boers, en ont blessé 8 et pris 134; il y a eu 42 soumissions.

La liste des pertes anglaises pour la semaine terminée le 14 octobre, accuse 52 tués, 43 morts par suite de maladie ou d'accidents, 142 blessés et 30 disparus.

CHOSES ET AUTRES

Un miracle interrompu. — Un juge embarrassé, ç'a été, certes, le juge du district de Bellary (présidence de Madras), quand, ces temps derniers, un bel Hindou au nom à mettre en fuite une armée de vingt mille hommes et qu'on accusait d'avoir assassiné son fils, lui a tenu le discours suivant:

« Moi, tué mon fils? Pas du tout; c'est votre police. Voilà six ou sept ans que je fais mes dévotions dans le temple de mon village et, il y a deux ans, le dieu m'est apparu: — Tu es un brave homme et je suis très content de toi. Aussi je vais te faire un cadeau. Il y a un trésor sous moi. Coupe seulement la tête de ton fils et il est à toi. Tu sais, donnant, donnant, c'est la règle chez les dieux comme chez les mortels et un trésor vaut bien une tête. D'ailleurs, tout dieu que je suis, je suis bon diable et je le ressusciterai après. — Mais je n'ai qu'un fils, lui répondis-je. Bon, bon, fit le dieu, pour que tu n'aies pas de crainte, je t'en donnerai d'abord un autre.

« Le dieu a fait tout juste comme il m'avait promis et j'ai eu un second fils quelques mois plus tard. Il est alors revenu. — Eh bien! mon vieux! ça va-t-il? — Tope là, lui dis-je, ça va! »

Donc, il y a eu dimanche quinze jours, j'ai emmené mon fils, c'était son anniversaire de naissance, dans la cour du temple et je lui ai coupé la tête avec mon sabre, un très bon sabre, en disant: « J'offre une tête au dispensateur des bienfaits. Accorde-moi tes bienfaits, ressuscite mon fils et montre-moi où est l'argent ». Le dieu ouvrait la bouche pour répondre quand vos maudits agents me sont tombés dessus pour m'arrêter. Sans eux, mon fils vivrait encore et je serais riche. »

Le juge, après un bon quart d'heure de réflexion, s'est décidé à condamner à mort cet imitateur d'Abraham, mais il a autorisé un appel à la haute cour de Madras, n'étant pas bien sûr, a-t-il dit, que le prisonnier ne fût pas fou. Il se pourrait bien, en effet.

Monsieur et Madame Hermann Zintgraff et leurs enfants, à Saint-Blaise, Monsieur et Madame Jules Zintgraff et leurs enfants, à Granges-Marnand, Monsieur et Madame Léon Zintgraff et leurs enfants, à Préfargier, ainsi que les familles Kern et Klein, en Allemagne, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur bien-aimé père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent,

Monsieur Henri ZINTGRAFF

décédé aujourd'hui, dans sa 82me année.

Saint-Blaise, le 14 octobre 1901.

Certainement, c'est ainsi qu'es béni l'homme qui craint l'Eternel. Ps. CXXVIII, 4.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu mercredi 16 courant, à 1 ½ heure.

Domicile mortuaire: Saint-Blaise.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

On ne reçoit pas.

LA

FEUILLE D'AVIS

DE NEUCHATEL

le journal le plus répandu en ville, au Vignoble et dans le reste du canton, comme aussi dans les contrées avoisinantes, procure aux annonces toute la publicité désirable. — Prix modérés. — Conditions avantageuses pour tout ordre important et répété.

Bourse de Genève, du 15 octobre 1901.

Actions		*Obligations*	
Central-Suisse	—.—	3% fédéral ch. de f.	—.—
Jura-Simplon.	204.50	3½ fédéral 89.	100 50
Id. bons	11.50	3% Gen. à lots.	102.75
N-E Suis. anc.	515.—	Prior. otto. 4%	—.—
Tramw. suisse	—.—	Serbe . . 4 %	330.—
Voie étr. gen.	—.—	Jura-S., 3½%	494.—
Ec-Suis. élec.	318.—	Id. gar. 3½%	992.—
Bq. Commerce	1050.—	Franco-Suisse	465.—
Union fin. gen.	507.—	N.-E. Suis. 4%	508.—
Parts de Sétif.	390.—	Lomb. anc. 3%	363.50
Cape Copper	—.—	Mérid. ital. 3%	316.25

Changes à Genève		Demandé	Offert
	France	100.13	100.20
	Italie	97.—	98.—
	Londres. . . .	25.13	25.18
	Allemagne . .	123.35	123.55
	Vienne	104.75	105.50

Cote de l'argent fin en gren. en Suisse, fr. 102.— le kil.

Genève, 15 oct. Esc. Banq. Com. 3 ½ %

Bourse de Paris, du 15 octobre 1901.
(Cours de clôture)

3% Français .	101.—	Bq. de Paris.	963.—
Consol. angl.	93.43	Créd. lyonnais	982.—
Italien 5% . .	99.45	Banque ottom.	521.—
Hongr. or 4%	102.10	Bq. internat.	—.—
Brésilien 4%	64.55	Suez	3685.—
Ext. Esp. 4%	69.70	Rio-Tinto . . .	1176.—
Turc D. 4% . .	23 85	De Beers . . .	962.—
Portugais 3%	26.10	Ch. Saragosse	222.—
Actions		Ch. Nord-Esp.	161.—
Bq. de France.	—.—	Chartered. . .	73.—
Crédit foncier	675.—	Goldfield . . .	190 —

Bulletin météorologique — Octobre

Les observations se font à 7 ½ heures, 1 ½ heure et 9 ½ heures

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

DATE	Tempér. en degrés cent. Moyenne	Minimum	Maximum	Baromètre Moyenne	Eau tombée	Vent domin. Dir.	Force	Etat du ciel
15	7.1	6.6	9.0	715.6		N. E.	faibl	couv

16 oct. 7 ½ h. : 7 1. — Vent: N.-E. Ciel: couv.

Du 15. Brouillard en bas Chaumont jusqu'à 2 heures. Le ciel s'éclaircit complètement après 8 heures du soir.

Hauteurs du Baromètre réduites à 0

suivant les données de l'Observatoire

(Hauteur moyenne pour Neuchâtel: 719,5mm)

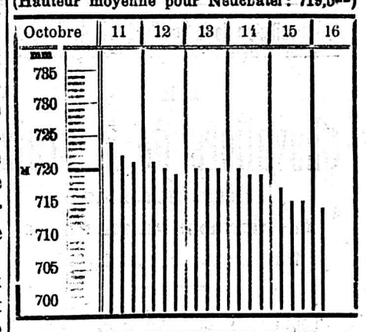

STATION DE CHAUMONT (alt. 1128 m.)

14	4.6	0.2	7.0	664.5		E.N.E	faibl.	var.

Brouillard intense le matin. Soleil à midi jusqu'au soir. Alpes voilées. Ciel étoilé et clair à 9 heures.

7 heures du matin

	Altit.	Temp.	Barom.	Vent.	Ciel.
15 oct.	1128	4.0	663.4	E.N.E.	couv.

Soleil. Alpes visibles.

Niveau du lac

Du 16 octobre (7 h. du matin) 429 m. 960

Bulletin météorologique du Jura-Simplon

16 octobre (7 h. matin)

Altitude mètres	STATIONS	Temps. Centigr.	TEMPS & VENT
450	Lausanne	10	Couvert Calme.
389	Vevey	10	Tr. b. tps. »
820	Baumaroche	8	» »
1000	Avants s/Montr.	8	» »
724	Glion	9	» »
1100	Caux s/Montreux	3	» »
414	Bex	6	» »
1275	Villars s/Bex	7	» »
537	Sierre	11	» »
1609	Zermatt	2	Couvert »
772	Bulle	6	Tr. b. tps. »
632	Fribourg	8	Couvert. »
543	Berne	7	» »
562	Thoune	7	» »
566	Interlaken	9	» »
438	Lucerne	6	» »
1067	Sainte-Croix	5	Tr. b. tps. »
482	Neuchâtel	8	Couvert. »
900	Macolin-Bienne	7	Brouill. »
810	Vallorbe	5	Tr. b. tps. »
394	Genève	10	Couvert. »

Velours et Peluches-Soie

Fr. 1.90 jusqu'à 23.65 le m. franco à domicile. Echantillons pour faire son choix. La maison envoie aussi des échantillons de la «Soie Henneberg» en noir, en blanc et couleurs, pour blouses et robes, à partir de 95 cent. jusqu'à fr. 23.30 le mètre.

Véritable seulement si elle est achetée directement de ma maison

G. HENNEBERG, fabricant de soieries, à ZURICH

APPARTEMENTS A LOUER

A remettre immédiatement, au Faubourg du Lac, appartement de 4 pièces. Prix 600 fr. — S'adresser **Etude Meckenstock & Reutter,** Hôpital 2. c.o.

A louer tout de suite ou pour époque à convenir, à la rue Fleury, un troisième étage, complètement neuf, de 4 chambres et belles dépendances. S'adresser Etude E. Bonjour, notaire, rue Saint-Honoré 2.

POUR NOEL

ou époque à convenir, à louer en ville, deux beaux appartements de 5 et 3 pièces, et toutes dépendances. S'adresser au bureau de C.-E. Bovet, rue du Musée 4.

CORMONDRÈCHE

A louer, pour Noël, un logement au soleil, comprenant deux chambres, alcôve, cuisine et dépendances. Eau sur l'évier et parcelle de jardin.

S'adresser à M. C. Flotron, à Cormondrèche.

A louer, tout de suite, **la belle campagne de**

Champfleuri, à Cour

sous Lausanne, composée de: **maison de maîtres de 20 pièces** et plusieurs petites, chambre de bains et **vastes dépendances,** maison indépendante avec écurie pour 2 chevaux et remise pour voitures. Beaux ombrages. S'adresser à **M. Allamand,** notaire, Bourg 28, Lausanne. O 514 N

Maison Wolfrath, rue du Concert

Appartements à louer. — S'adresser au bureau de C.-E. Bovet, 4, rue du Musée.

Joli logement à louer tout de suite. S'adresser Boulangerie de Gibraltar.

A louer, dès le 24 octobre, un logement de 3 chambres, cuisine et dépendances. Prix: 550 fr. S'adresser Etude Jacottet, avocats, Saint-Honoré 7.

Pour le 24 décembre 1901, à louer, à la **rue de l'Industrie,** une **maison entière** de **cinq chambres** et dépendances.

S'adresser Etude **Ed. Petitpierre, notaire,** rue des Epancheurs 8.

CHAMBRES A LOUER

Belle grande chambre meublée pour un ou deux messieurs. Rue du Seyon 9, 2me, à gauche.

A louer, belles chambres meublées, une avec balcon, avec ou sans pension. Rue Pourtalès n° 3, au 1er étage.

Jolie chambre meublée indépendante, pour monsieur rangé. Trésor 1, 1er.

A louer, aux abords de la ville, chambres et pension soignée. Prix 65 fr. par mois. Vie de famille, jardin à disposition. S'adresser: Trois-Portes n° 14, au 1er étage.

Deux jolies chambres. Jouissance d'un piano. S'adr. rue Pourtalès 3, 3me étage.

Chambre meublée pour 15 francs par mois, avec ou sans pension. S'adresser à M. Haussmann, rue Pourtalès 13. c. o.

Grande et belle chambre. Soleil et vue, au centre de la ville. S'adresser à Orell Füssli, Terreaux 8. O. 495 N. c.o.

Chambre à louer. S'adr. Ecluse 17, au 1er étage.

Jolie chambre meublée, au soleil, chauffable. S'adresser rue des Beaux-Arts 5, 1er étage.

Rue de la Treille, chambre meublée, exposée au soleil et chauffable. S'adresser Etude **A. Vuithier, notaire,** Terreaux 8.

Jolie chambre meublée pour un monsieur rangé. Place-d'Armes 6, 2me. c. o.

Chambres confortables et PENSION SOIGNÉE

Pension seule

Jardin-terrasse. — S'adresser Evole 55.

Belle chambre meublée, au soleil. — Industrie 8, rez-de-chaussée, à droite.

Chambre meublée. S'adresser le matin, rue Pourtalès 11, 2me.

Belle chambre meublée, indépendante et au soleil. Seyon 22, 3me étage.

Chambre meublée ou non. Faubourg du Crêt 17, 2me.

Jolie chambre meublée. Oratoire n° 1, 3me étage, à gauche.

Chambre meublée, exposée au soleil, chez Mme Jeanneret, Beaux-Arts 15.

Belle grande chambre meublée pour deux messieurs, avec ou sans pension, chez M. Haussmann, Pourtalès 13.

A louer belle chambre meublée. S'adr. Beaux-Arts 19, rez-de-chaussée.

Belle chambre meublée, indépendante, avec ou sans pension, Crêt 31. O 517 N. c.o.

Belle chambre meublée pour messieurs, Evole. Balance 2, 3me étage. c. o.

A louer jolie chambre meublée. Beaux-Arts 28, au 3me. c.o.

LOCATIONS DIVERSES

Grande chambre non meublée, de préférence comme entrepôt de meubles.

S'adr. Orangerie 2, au 3me, de 11 h. à midi.

A louer, au centre de la ville, pour Noël 1901:

1. Un local à l'usage de magasin, entrepôt ou atelier.
2. Deux logements de 3 pièces, cuisine, cave et galetas.

S'adresser Etude des notaires Guyot & Dubied.

A louer, rue des Chavannes 17, un local pour magasin, atelier ou entrepôt. S'adresser à Henri Landry. c. o.

Domaine à louer

Pour cause de cessation de bail du fermier actuel, la commune de Bevaix offre à louer son domaine de Treygnolan, consistant en 44 poses de terres labourables avec maison d'habitation et dépendances sus-assise. Entrée en jouissance le 25 décembre 1901.

La remise à bail aura lieu par enchères publiques, en séance du Conseil communal, à l'Hôtel de Commune, vendredi 25 courant, à 3 heures après-midi.

Pour conditions et renseignements, s'adresser à M. A. Steiner, président du Conseil.

Bevaix, 10 octobre 1901.

Conseil communal.

LOCAL

pour entrepôt ou atelier, à louer dès Noël prochain. S'adresser Ecluse 7. c. o.

ON DEMANDE A LOUER

Etudiant rangé cherche chambre et pension dans bonne famille. Ecrire sous W.3034G. à Haasenstein & Vogler, St-Gall.

On demande à louer pour le 24 mars ou St-Jean 1902, un logement de 4 pièces et dépendances à l'Est de la ville.

Adresser les offres par écrit, case postale n° 2983, Ville.

OFFRES DE SERVICES

Une jeune fille désire place comme femme de chambre avec occasion de se perfectionner dans le français.

S'adresser Parcs 5, 1er étage.

Cuisinière

demande tout de suite remplacements. S'adr. rue de l'Hôpital n° 13, au 2me étage.

Une jeune Bernoise, brave et fidèle, cherche place dans un restaurant pour aider à la cuisine et au café.

S'adresser à Mme Anna Kupfer-Wolfern, Ruppoldsried-Amt, Fraubrunnen, canton de Berne.

Une fille 16 ans, allemande, cherche place dans une famille, pour tout faire. S'adresser Fahys 21, au 3me.

Une personne de toute moralité cherche une place pour tout faire dans un ménage.

S'adresser Sablons 3, rez-de-chaussée, à droite.

Une jeune fille au courant des travaux du ménage, demande place pour tout faire dans bonne famille. Prière de se renseigner Pourtalès 3, au 2me étage.

Jeune fille de bonne famille, 22 ans, cherche pour tout de suite, une place comme femme de chambre dans une bonne maison.

S'adresser Port-Roulant 4.

PLACES DE DOMESTIQUES

Pour un petit ménage soigné, à la campagne, on cherche pour tout de suite une jeune fille honnête, propre, active et munie de bons certificats. Elle devrait savoir un peu cuire. S'adr. par écrit au bureau de la Feuille d'Avis sous H. D. 925.

On cherche une bonne

cuisinière

pour le 1er novembre. S'adresser à Mme Jean Chautems, Hôtel du Poisson, à Auvernier.

Un entrepreneur, ayant des ouvriers, cherche une personne intelligente et de confiance, comme

MÉNAGÈRE

Bon gage. S'informer du n° 897 au bureau du journal.

On demande pour fin octobre une cuisinière propre et active. Bon gage. S'informer du n° 902 au bureau de la Feuille d'Avis.

On demande, pour un ménage soigné de Neuveville, une bonne fille de 22 à 25 ans, bien recommandée. Salaire 25 à 30 fr. Entrée tout de suite. Offres à adresser par écrit au bureau de la Feuille d'Avis sous initiales B. C. 916.

On cherche une jeune fille pour le ménage. S'informer du n° 918 au bureau du journal. c.o.

Bureau de placement patenté, route de la Gare 3, demande de bonnes cuisinières, femmes de chambre et filles pour le ménage.

On demande à Lucerne

une jeune fille de 15 à 17 ans, pour aider au ménage. Bonne occasion d'apprendre l'allemand.

S'adresser sous chiffre **K 1862 L à Keller-Annonces, Lucerne.**

EMPLOIS DIVERS

On demande un domestique de campagne sachant soigner les chevaux.

Entrée tout de suite.

S'adresser chez Henri Béguin-Gretillat, Montmollin.

On cherche une

institutrice française

diplômée. La préférence serait donnée à une demoiselle connaissant la musique ou la peinture. — Ecrire **sous** chiffre **H 5304 N** à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.**

Pour bouchers

Un jeune homme, sérieux et robuste, cherche place dans une boucherie, où il aurait l'occasion d'apprendre à fond la boucherie. Salaire modeste. **Jean Kaufmann,** Hirschengraben 55, Lucerne.

On demande un bon vigneron recommandé, pour cultiver 16 ouvriers de vigne situés aux environs de Serrières. Bonne mise. S'adresser Evole 59.

Deux sœurs (Françaises), une modiste, l'autre couturière, désirent emploi analogue. Ecrire offres et conditions à Mme Moritz, Halle aux Tissus, Fleurier.

Jeune jardinier

demande place à Neuchâtal, où il aurait l'occasion d'apprendre la langue française.

S'informer du n° 890 au bureau de la Feuille d'Avis. Téléphone 207.

Jeune homme actif, connaissant bien la ville, trouverait emploi immédiat, chez agent de publicité. Travail facile et haute provision. Ecrire sous chiffre L. T. 928, au bureau du journal.

Une jeune fille parlant français et allemand cherche place dans un magasin. Vie de famille désirée.

S'informer du n° 929 au bureau du journal.

Une personne recommandée cherche

place de confiance

comme gouvernante, caissière dépositaire ou pour diriger un ménage. S'informer du n° 930 au bureau du journal.

Jeune fille, qui connaît bien le service et sait faire la cuisine, coudre et repasser, désire trouver place comme

SOMMELIÈRE

ou dans bonne famille, où elle pourrait apprendre le français à fond. Traitement familial exigé. Entrée suivant désir. Prière d'adresser les offres sous Bc 3845 Lz à Haasenstein & Vogler à Lucerne.

Couturière

Travail assuré pour un mois à une couturière sachant bien faire la confection de drap pour dames. S'informer du n° 920 au bureau de la Feuille d'Avis.

LINGÈRE

de la ville demande pour tout de suite assujettie ou apprentie. — S'adresser au bureau du journal. 910

DEMANDE DE VIGNERON

Le concours pour la repourvue de l'emploi de Vigneron de la commune de Colombier pour la culture d'environ 48 ouvriers de vignes, est prolongé.

Adresser les offres avec pièces à l'appui, d'ici au 21 octobre courant, au citoyen Edouard Redard, président de commune.

Conseil Communal.

Commune de Travers

Le conseil communal met au concours la place de secrétaire-comptable. Traitement 1800 fr. par an; entrée en fonctions le 1er janvier 1902.

Adresser les offres avec pièces à l'appui au Conseil communal, auprès duquel on peut prendre connaissance du cahier des charges.

Fermeture du concours: 30 octobre.

NEUVEVILLE

On demande un bon vigneron pour la culture de 30 ouvriers de vignes, mesure bernoise.

Logement disponible le 2 décembre, terrain de plantage.

S'adresser à C. Vuagneux père, à Auvernier.

Une personne d'âge mûr se recommande pour des journées. S'adresser rue du Château 4, 2me.

Demoiselle de magasin

Une demoiselle parlant l'allemand, le français et l'anglais, cherche place dans un magasin où elle aurait l'occasion de tenir la comptabilité. S'informer du n° 912 au bureau du journal.

APPRENTISSAGES

Usine électrique de Travers

On demande un jeune homme comme apprenti. Il recevrait une légère rétribution dès son entrée en fonctions. Adresser les offres au citoyen Paul Droz, directeur du service.

PERDU OU TROUVÉ

PERDU

dimanche 13 octobre une montre en argent, avec chaîne, de la gare de Neuchâtel au buffet de la gare de Saint-Blaise. Prière de la rapporter contre récompense au bureau de la Feuille d'avis. 922

L'imprimerie de la FEUILLE d'AVIS livre rapidement les lettres de faire-part.

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE

— Demande en divorce de dame Marie-Julie Matthey, née Manzanell, ménagère, à son mari, le citoyen Numa-Ami Matthey, horloger, les deux domiciliés à Bordeaux.

PUBLICATIONS SCOLAIRES

Saint-Sulpice. — Institutrice de la classe mixte du Parc. Obligations: celles prévues par la loi. Traitement: 1080 fr. Examen de concours: le 31 octobre. Entrée en fonctions: le 4 novembre. Adresser les offres de service avec pièces à l'appui, jusqu'au 26 octobre, au président de la commission scolaire, et en aviser le secrétariat du département de l'Instruction publique.

Saint-Blaise. — Institutrice de la IIIme classe mixte. Obligations: celles prévues par la loi. Traitement: 1080 fr. Examen de concours: le 26 octobre, à 8 ½ h. du matin. Entrée en fonctions: le 28 octobre. Adresser les offres de service avec pièces à l'appui jusqu'au 24 octobre, au président de la commission scolaire, et en aviser le secrétariat du département de l'Instruction publique.

ÉTAT-CIVIL DE NEUCHATEL

Promesses de mariage

Jean Stoller, maître d'hôtel, Bernois, à Neuchâtel, et Marie-Augustine Dumaz, sans profession, à Vittel, France.

Naissances

10. Roger-Clément, à Emile-Henri Guenot, instituteur, et à Jeanne-Marie-Louise née Bonjour.

11. René-Maurice, à Jules-Alfred Perret, menuisier, et à Rosa née Gerber.

13. Emile, à Emile Huguenin-Virchaux, voyageur de commerce, et à Louisa-Elvina née Dessoulavy.

ÉTAT-CIVIL DE BEVAIX

JUILLET, AOUT ET SEPTEMBRE 1901

Mariages

10 septembre. Frédéric-Auguste Lambert, laitier, de Gorgier, domicilié à Bevaix, et Berthe née Buffet, veuve de Achille-Edgar Mellier, de et à Bevaix.

Naissances

4 juillet. Henri-Joseph, à Joseph-Eustache Berchier, pierriste, et à Fanny-Emilie née Marillier.

24 juillet. Rose-Julie, à Jean-Adolphe Ribaux, aubergiste, et à Rose-Louise née Mellier.

24. Pierre-André, à Etienne-Joseph Borioli, menuisier-ébéniste, et à Julie-Augusta née Tinembart.

25. Jean-Frédéric, à Jean Wyss, agriculteur, et à Emma-Fanny née Currit.

1er août. Julie-Marthe, à Jean-Albert Brunner, agriculteur, et à Juliette-Marguerite née Gaschen.

20. Georgette-Anna, à Alexis Rougemont, boulanger, et à Anna née Buchlin.

21. Julie-Eugénie, à Alphonse-Eugène Paris, agriculteur, et à Louise-Eugénie née Miéville.

11. septembre. Yvonne, à Armand Fauguel, agriculteur, et à Henriette-Louise née Baumgartner.

17. Maurice-Clément, à Louis-Alfred Baillod et à Emma-Cécile née Braillard.

Feuille d'Avis de Neuchâtel

ET DU

VIGNOBLE NEUCHATELOIS

AVIS

concernant les

ANNONCES

Aucun agent, aucun bureau n'est chargé, au chef-lieu ou dans le canton, de recevoir ou de solliciter pour nous des ordres d'insertions destinées à la FEUILLE D'AVIS.

Notre propre bureau d'annonces, rue du Temple-Neuf 3, s'occupe seul du service de la publicité de notre journal.

En conséquence, tous les ordres d'insertions pour la FEUILLE D'AVIS doivent être remis directement au bureau du journal,

Rue du Temple-Neuf, 3

WOLFRATH & SPERLÉ,

Editeurs de la Feuille d'Avis.

NOUVELLES SUISSES

ZURICH. — Le vieux pénitencier de Œtenbach a été remplacé par une nouvelle construction sise à Regensdorf, à deux lieues de Zurich. Il s'agissait de transporter l'intéressante colonie des détenus, avec armes et bagages, dans la demeure somptueuse et confortable où ils seront désormais logés selon toutes les règles de l'art pénitentiaire le plus moderne.

C'était par une nuit pluvieuse et tempétueuse, la nuit de mardi à mercredi. Vers 10 heures, les grilles vétustes grincèrent sur leurs gonds dans la vieille résidence de Œtenbach, qui autrefois fut un couvent. La ville de Zurich, plongée dans le repos du soir, n'avait pas été avertie. Un public restreint se trouvait sur place. La cour était occupée par un fort détachement de gendarmerie.

Pendant qu'on entasse les meubles et les caisses dans le cloître de l'ancien monastère, les gardiens de l'établissement sortent les détenus un à un et les laissent dans la cour sous la garde des gendarmes. Les plus dangereux sont introduits dans une voiture cellulaire e partent les premiers, dûment surveillé derrière les barreaux. On n'a pas oubli de leur mettre les menottes. Ils sont si qu'on juge dignes de cette attention spé ciale. Chacun d'eux, par surcroît, es escorté de deux gendarmes. On a bie fait les choses.

Les autres détenus, de plus menu fre tin, sont installés dans de grandes tapis sières louées à une entreprise de camion nage. Ils sont au nombre de 183. De l prison aux voitures, la haie est formé par la police. En outre, chaque détenu un gendarme à ses côtés.

Une tapissière spéciale est réservé aux 28 femmes de la maison, elles défi lent en monôme lugubre. La dernière d cortège est la meurtrière Augustine Leh mann. Toutes s'avancent en silence. O n'entend dans la nuit que la rafale d vent et la voix du secrétaire de l'établis sement qui a fait l'appel nominal de prisonnières.

Et les portes de la prison trois foi séculaire se ferment. Le sinistre convo s'ébranle. En tête, un peloton d'avant garde de huit gendarmes. Puis la pre mière tapissière, escortée de gendarme en vélos et de gendarmes en flacres Deuxième tapissière, même escorte. Pui la macabre voiture cellulaire et le cha aux bagages. Le cortège arrive sur l place de la gare vers onze heures, suiv d'une foule de curieux. Il traverse le pon de la Limmat. Devant l'hôtel du Central on renforce les attelages et l'on gravit l rue du Weinberg. Soudain, on entend un craquement; les banquettes d'une tapis sière se sont effondrées. On en est quitt pour asseoir les détenus sur le planche de la voiture.

Près d'Affoltern, on voit déjà le nou veau pénitencier qui s'estompe dans un auréole de clarté. C'est qu'il est éclair à l'électricité. Devant la grande porte au grilles de fer, la garde est debout, fusil chargé. On introduit d'abord l'escouade des femmes; leurs appartements se trou vent dans un corps de logis sépar qu'environnent de hautes murailles. On engouffre ensuite les hommes et les six forçats enchaînés dans la partie du bâti ment qui leur est réservée — et c'est fini.

Ce premier convoi, composé de 60 hommes, est suivi d'un second trans port qui se met en branle à six heures du matin. La traversée a duré près de deux heures. On éteint les lumières. Le déménagement est terminé.

REMÈDE FORTIFIANT

M. le Dr **Schaffrath** à **Crefeld** écrit: «J'ai obtenu de **très bons résultats** par l'emploi de l'hématogène du Dr-méd. Hommel dans le cas d'une enfant de 4 ans atteinte de rachitisme et de chlorose, qui depuis plusieurs mois refusait pour ainsi dire toute nourriture et qui par suite avait tout à fait maigri et se trouvait dans un état pitoyable. **Déjà après le premier demi-flacon** (trois cuillerées ordinaires par jour dans du lait), **l'appétit avait augmenté, la malade avait repris meilleure mine,** le goût du jeu était revenu et les forces progressaient visiblement. Cette amélioration a suivi son cours, après emploi de quatre flacons environ jusqu'à ce jour. **L'état de la malade** est relativement **excellent.** Dépôt dans toutes les pharmacies.

IMPRIMERIE WOLFRATH & SPERLÉ

19 **Feuilleton de la Feuille d'Avis de Neuchâtel**

LES

Chevaliers de la Croix

ROMAN HISTORIQUE

Par HENRYK SIENKIEWICZ

Traduit du polonais par Maurice-R. SKALSKI

Tout à coup, Zbyszko aperçut la grande porte du château s'ouvrir, en laissant passage à l'un des courtisans de la duchesse Danouta, dont il avait fait la connaissance à Tynietz. A cette vue, il se leva et, sans s'occuper davantage de Mathieu Turoboïski et de M. de Lorche, il courut vers le château avec une telle précipitation, que le Lorrain, étonné, demanda à son compagnon de route:

— Qu'est-il donc arrivé à ce jeune chevalier?

— Rien, répondit celui-ci. Seulement, il aime une jeune fille de la cour de la duchesse, et il est pressé de la revoir.

— Ah! fit de Lorche, et, aussitôt, il porta ses deux mains vers son cœur.

Et, après avoir levé les yeux au ciel, il se mit à soupirer avec une telle tristesse, que Pan Turoboïski se dit en lui même:

— Est-ce en pensant à sa vieille qu'il soupire ainsi? Si c'est ça, il n'y a pas de doute, il a un grain!

Tout en réfléchissant ainsi, le vieux gentilhomme conduisit M. de Lorche au château. Ils se trouvèrent tous deux dans une salle très spacieuse, ornée de cornes de bisons, d'élans, de cerfs et éclairée par de gros troncs d'arbres, bien secs, qui brûlaient dans une énorme cheminée.

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

Au milieu de la pièce était placée une grande table remplie de plats.

Au moment de leur entrée, il n'y avait dans la salle que quelques courtisans, en train de causer avec Zbyszko. Mathieu Turoboïski les présenta à M. de Lorche, mais comme ils ne connaissaient pas l'allemand, il continua à causer seul avec lui.

Cependant, la salle commençait à se remplir petit à petit de chevaliers, déjà tout prêts pour la chasse. Ceux qui connaissaient Zbyszko lui disaient bonjour avec une grande cordialité; les autres s'empressaient de faire sa connaissance. En un mot, il était visible que le jeune chevalier de Bogdanietz était sympathique à tous.

Tout à coup, l'on vit entrer dans la salle les deux Chevaliers de la Croix, hôtes du Duc: Hugo de Danveld, supérieur d'Ortelsbourg, et Siegfried de Löwe, supérieur d'Insbourg. Le premier était encore assez jeune, mais très gros, avec une figure de buveur de bière rusé, et de fortes lèvres humides. Le deuxième était un homme haut de taille, au visage sévère mais noble.

Zbyszko se mit à observer les deux Allemands, mais, au même moment, la porte s'ouvrit, et le duc de Mazovie fit son entrée, salué par tous les hommes réunis dans la salle. Les Chevaliers de la Croix lui présentèrent M. de Lorche. Puis, ce fut Zbyszko qui s'approcha de lui, à son tour. Le duc Janus se montrait aimable envers tout le monde; mais sa figure imberbe, entourée de cheveux coupés court au-dessus du front et tombant, très longs, sur les épaules, gardait une expression grave.

Cependant, dans la cour les clairons annoncèrent que le Duc allait se mettre à table. Aussitôt, la grande porte de la salle s'ouvrit à deux battants, en laissant passage à la Duchesse, accompagnée de la blonde Danousia, de plus en plus charmante et portant, comme toujours, un luth accroché à son bras.

L'ayant aperçue, Zbyszko s'avança, se mit à genoux dans une pose pleine d'admiration, et porta ses deux mains à sa bouche.

A cette vue, un murmure s'éleva parmi les Mazoviens.

Les vieux disaient:

— Il a dû apprendre cette coutume chez quelques chevaliers d'outre-mer, ou, peut-être, chez des païens, car elle n'est pas en usage, même chez les Allemands.

Les jeunes, cependant, pensaient:

— Rien d'étonnant à ce qu'il l'honore: il lui doit la vie.

Quant à la Duchesse et à la petite Jurand, elles ne reconnurent pas Zbyszko tout d'abord, car, s'étant agenouillé le dos tourné au feu, son visage se trouvait à l'ombre. La Duchesse crut au premier moment que c'était un des hommes de cour qui, s'étant rendu coupable d'une faute dans le service, s'adressait à elle dans l'espoir qu'elle parlerait en sa faveur au Duc. Mais Danousia, qui avait une vue plus vive, fit un pas en avant, baissa légèrement sa jolie petite tête et cria d'une voix aiguë:

— Zbyszko!

Puis sans se soucier des membres de la cour et des invités étrangers qui la regardaient, elle se jeta au cou de Zbyszko et se mit à lui embrasser les yeux, la bouche, les joues, en poussant, en même temps, de petits cris de joie. Elle ne s'arrêta qu'au moment où tous les Mazoviens comme un seul homme eurent éclaté d'un rire sonore et que la Duchesse l'eut tirée par le col de sa robe.

Alors, elle regarda autour d'elle d'un air effarouché et se cacha dans les plis de la jupe de la Duchesse tandis que Zbyszko se jetait aux pieds de celle-ci.

La Duchesse, très bienveillante, lui dit de se relever, lui fit mille compliments et lui demanda des nouvelles de son oncle Mathieu.

Zbyszko répondait aux questions de la Duchesse d'une façon assez distraite, toute son attention étant attirée par Danousia, qui, de temps à autre, sortait sa tête des plis de la robe de sa tutrice pour la recacher aussitôt.

Les Mazoviens se tordaient de rire devant ce spectacle, et le Duc, lui-même, en rit sincèrement. Enfin, lorsqu'on eut apporté les plats chauds, la Duchesse, toute sa bonne figure illuminée de satisfaction, dit à Zbyszko:

— Tu vas nous servir comme à Cracovie, et espérons que, cette fois, tu ne nous quitteras plus, et que tu nous serviras aussi ailleurs qu'à table.

Puis, se tournant vers Danousia:

— Et toi, mouche, sors de ma jupe, car tu finiras par me l'arracher complètement. Danousia obéit à cet ordre et s'avança vers la table, toute rouge, toute confuse, et si belle, que non seulement Zbyszko, mais tous les hommes présents se sentirent émus.

Hugo de Danveld porta instinctivement sa main vers ses grosses lèvres humides, et M. de Lorche lui demanda à demi-voix:

— Par Saint-Jacques, qui est cette jeune fille?

Le supérieur d'Ortelsbourg était petit de taille. Aussi, dut-il se soulever sur la pointe des pieds pour arriver jusqu'à l'oreille de M. de Lorche.

— La fille du diable, chuchota-t-il.

De Lorche le regarda en clignant des yeux, puis fronça les sourcils et dit en parlant du nez, ce qui, suivant l'usage établi parmi les chevaliers, indiquait la provocation:

— Un chevalier loyal n'aboie pas contre la beauté!

— Je porte des éperons d'or et je suis moine, répondit Hugo de Danveld, hautain.

Le chevalier de Lorche se troubla un instant, mais répondit aussitôt:

— Et moi, je suis parent des princes du Brabant.

— Pax! Pax! fit le Chevalier de la Croix. Honneur à vos puissants cousins, amis de l'Ordre teutonique, qui se propose de vous offrir bientôt vos éperons d'or, noble seigneur. Mon intention n'était point d'outrager cette jeune fille, mais si vous voulez savoir qui est son père, écoutez!

Mais il ne put en dire davantage car au même moment le duc Janus s'assit à table et pria M. de Lorche de se mettre à côté de lui. La Duchesse s'assit en face avec Danousia, et Zbyszko se plaça derrière elles, comme autrefois à Cracovie.

Danousia tenait sa petite tête tout près de son plat, ayant honte de tous ces gens-là qui avaient assisté à la scène de tout à l'heure; elle l'avait tournée, cependant, de façon à ce que Zbyszko pût voir son visage.

Celui-ci la regardait avec une telle admiration et un tel amour, et se sentait tellement subjugué par un charme nouveau qui se dégageait de toute sa personne depuis qu'elle n'était plus une enfant mais une véritable jeune fille, qu'il avait complètement oublié qu'il devait servir la Duchesse. Son âme, son cerveau, son être entier, se trouvaient près de Danousia; il ne voyait personne d'autre, il n'entendait rien de ce qui se disait autour de lui... Il n'avait remarqué ni les rires et chuchotements des courtisans qui se le montraient en se poussant des coudes, ni la figure remplie d'étonnement de M. de Lorche, ni les gros yeux de Hugo de Danveld, qui fixaient sans cesse Danousia et qui, sous la lueur du feu de la cheminée, paraissaient rouges et brillants comme ceux d'un loup.

Il ne fut tiré de cette sorte d'extase que par le son des clairons annonçant le départ pour la chasse.

XV

Après s'être enfoncé profondément dans la forêt, le cortège se trouva au milieu d'une vaste prairie où le Duc descendit de cheval. Tous les autres chasseurs en firent autant, excepté M. de Lorche, qui demanda la permission de rester à cheval pour protéger les dames.

La Duchesse et Mlle Jurand ne descendirent point, non plus, de leurs montures. Dans les chasses aussi dangereuses que celle-ci, le Duc ne permettait jamais à son épouse de mettre pied à terre. En cas d'une attaque violente d'un bison ou d'un ours, il était plus facile de se sauver lorsqu'on était à cheval.

Le grand veneur, Pan Mrokota de Motzarzeff, fit placer les chasseurs le long de la prairie de façon que, cachés eux-mêmes, ils eussent devant eux tout l'espace les séparant de l'autre côté de la forêt par où les bêtes attendues allaient sortir tout à l'heure. A droite et à gauche de la prairie, étaient tendus des filets derrière lesquels se cachaient les valets, chargés de repousser vers les chasseurs les bêtes qui tenteraient de se sauver par là, et de tuer avec leurs épieux celles qui se laisseraient prendre dans les filets.

Les profondeurs de la forêt, du côté de la prairie opposé à celui où étaient allongés les chasseurs, étaient remplies de paysans armés, chargés de rabattre la gent forestière dans la prairie. Et, derrière les chasseurs, était tendu un autre filet, afin que les bêtes qui réussiraient à franchir ce mur vivant y fussent entortillées, en attendant le coup de grâce.

Le Duc s'était placé au milieu du rang des chasseurs, dans un petit ravin qui coupait en deux toute la prairie.

Le grand veneur avait choisi ce poste pour son monarque, sachant par son expérience que la plupart des bêtes traquées par derrière suivraient justement ce ravin en traversant la prairie.

Le Duc tenait dans ses mains une arbalète, et, tout près de lui, un lourd épieu était appuyé contre un arbre. A quelques pas en arrière, se tenaient deux gardes d'honneur du Duc, deux hommes à la stature colossale, aux épaules puissantes comme des troncs de chêne, armés de haches et d'arbalètes.

Après une courte attente, les chasseurs aperçurent quelques loups qui se montrèrent les premiers au bord de la forêt. Mais, à peine sortis de la broussaille, ils flairaient les hommes cachés de l'autre côté de la prairie et, prévoyant le danger, battirent immédiatement en retraite, sans donner aux chasseurs le temps de tirer.

Puis, ce fut le tour d'un troupeau de sangliers qui apparurent, tout à coup, dans la prairie en se suivant l'un après l'autre comme une chaîne. Mais cette chaîne s'arrêta subitement. Les sangliers, comme tantôt les loups, sentirent le danger et, au lieu de continuer leur marche en avant, tournèrent à droite. Là, ils flairèrent les valets cachés derrière les filets et, indécis, ils se remirent à courir vers les chasseurs. A ce moment, des flèches sifflèrent en l'air et le premier sang coula sur la neige.

(A suivre.)